LA LIBERTÉ

50¢

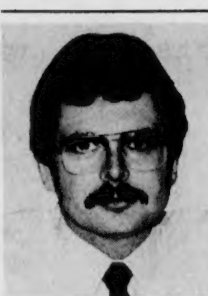
Volume 72 No 46 Saint-Boniface, du 28 février au 6 mars 1986

Le dernier cri des Royals !

PHOTO: LUCIEN CHAPUT

Starwars version manitobaine

La guerre des étoiles aura lieu!



Bernard BOCQUEL

18 MARS

Les pauvres peuvent respirer. Les malades aussi. Puisque aussi bien conservateurs que néos se battent pour défendre à qui mieux mieux la veuve et l'orphelin. Mais il y a au moins une autre bonne nouvelle.

En effet, un fois passées les polémiques sur le budget fédéral, les téléspectatrices et téléspectateurs pourront enfin décider, autour du 8 mars, qui est le plus télégénique des chefs.

C'est d'emblée le seul véritable avantage immédiat de ce futur débat télévisé. À moins que Howard Pawley et Gary Filmon n'aient quelque chose de brillant à ajouter au débat radiophonique diffusé l'autre matin par CJOB.

Déjà on peut affirmer que Sharon Carstairs, la patronne des libéraux manitobains, est la grande gagnante du débat au sommet. Car cette fois, il ne pourra plus y avoir le moindre doute dans l'esprit des gens qui regarderont le show. Ils pourront affirmer: le parti libéral manitobain existe, j'ai vu Sharon Carstairs!

Il ne reste plus qu'à régler un problème de vocabulaire. Faudra-t-il parler de la résurgence du parti libéral ou sa résurrection? Les électeurs trancheront cette question sémantique pour quatre autres années le 18 mars.

Maintenant, nul doute que Howard Pawley et Gary Filmon n'ont pas grand chose à perdre en s'obstinant devant les téléspectacteurs. Le récent sondage annuel des lecteurs du Free Press s'avère impitoyable: les Manitobain(e)s trouvent que les partis sont mal conduits. Qui sait? L'un d'entre eux réussira peut-être à imposer une image de leader solide?

Qui sait? Le débat se transformera peut-être en guerre des étoiles?

Et qui sait? Peut-être qu'à ce moment-là le débat télévisé prendra vraiment une importance dans la campagne électorale.

Chose certaine, ce n'est pas le contenu qui fera la différence. Parce que la télé, c'est comme ça, c'est le royaume des perceptions.

L'air hagard de Turner, ses râclements insistants l'ont littéralement achevé lors du débat télévisé qui l'opposait à Brian Mulroney en 1984. Le fait qu'il s'est enfargé en racontant que des milliers de Manitobains quittaient la province chaque mois, alors que le contraire était vrai, n'était qu'un détail mineur.

Ils copient

En tout cas, si on peut croire ce que confie un des stratèges néos aux journaux, le NPD n'est pas vraiment inquiet de possibles contre-coups du débat télévisé. Pas parce que Howard Pawley sourit avec tant de conviction, mais parce que les experts néos sont convaincus que l'électeur a décidé comment il votera dans les deux premières semaines de la campagne. D'où la stratégie de la Promesse Quotidienne.

On l'aura remarqué, même si on ne suit pas les propositions et les contre-propositions à la loupe, que les bleus sont convaincus du contraire. Eux estiment qu'ils doivent bâtir un momentum en leur faveur. C'est pourquoi ils copient la stratégie utilisée par Brian Mulroney lors de la dernière élection fédérale.

C'est quand même intéressant de remarquer que nous vivons en ce moment la 33e campagne électorale au Manitoba et que les stratèges des partis politiques n'ont pas encore réussi à s'entendre sur la meilleure manière de gagner notre vote.

Ça dit quand même quelque chose en faveur de la démocratie.

* * *

EN APOSTILLE. *La dernière fois qu'on a dû voter en hiver, c'était en 1962. C'était aussi la première fois que les chefs de partis s'étaient expliqués devant le petit écran. La Liberté et le Patriote, dans son édition du 14 décembre 62, remarquait: «La campagne électorale a atteint un sommet nouveau quand les quatre chefs de partis se sont rencontrés à la télévision pour une heure avant minuit. C'est la première fois au Canada, à l'occasion d'élections provinciales, qu'un débat du genre est organisé». L'article ne précise pas s'il y a beaucoup de personnes qui ont regardé l'affaire «avant minuit».*

Ce coup-ci, les chaines de télé ne prennent aucune chance non plus: les trois (CKY, CBC, CKND) retransmettent le débat en même temps. Pas de concurrence déloyale!

Gary Filmon soigne son image: il se promène autant qu'il peut avec son fils de 6 pieds et quelques (David) et sa fille (Allison) qui fait tourner la tête des agriculteurs. Maintenant, venez pas accuser Gary d'abuser de ses enfants. En fait, ils aiment l'attention qu'on leur prête. C'est Allison qui l'a révélé: «It's important for people to know that I support him and he's supportive of the family». *Sa fille l'encourage et il est un bon père. Tout un programme.*

Si les bleus l'emportent, Gary Filmon pourra toujours demander à Laurent Desjardins de continuer sa job de ministre de la santé. Les deux sont sur la même longueur d'ondes quant à la nécessité de réviser une série de programmes. D'autant plus que Laurent Desjardins a pris de l'avance. «Leurs propositions sont en retard d'une année environ» a indiqué le ministre de la santé.

On a failli connaître le quotient intellectuel du premier ministre. Howard Pawley serrait des mains dans un centre d'achat quand il a décidé d'essayer un jeu baptisé IQ. Les cameramen en tremblaient déjà de joie quand un gars a gueulé: «Don't let Howard do the IQ test». *Il avait peur de quoi?*

Pour une raison ou une autre, la Presse canadienne a décidé de se rendre à Lorette pour discuter avec une couple de personnes et arriver à la conclusion que: «French language issue refuses to go away». *La journaliste a au moins pu écrire un paragraphe splendide: «Anstett, who won the seat by fewer than 500 votes in the 1981 election, was flat on his back with the flu and was unavailable for comment. But he has said that the French language issue is dead». Et lui? Il va survivre?*

Sans blague

À deux minutes près, la très libérale Sharon Carstairs n'aurait pas pu participer au débat télévisé des chefs.

En effet, c'est à 12h58 mardi 25 que le 57e candidat libéral a enregistré les papiers nécessaires. La condition de la participation au débat était de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions.

Pour la première fois depuis 1969, trois partis présentent une liste complète de candidat(e)s. Et c'est à peine si le **e** à candidat(e)s s'impose. Car même avec un chiffre record de 219 candidat(e)s, six des 7 partis ne présentent que 30 femmes. *(11 libérales; 9 néos, 6 conservateurs; 2 communistes: 1 COR et 1 WCC; 0 progressiste)*

Quant à notre anti-francophone préféré, l'ex-néo indépendant de Elmwood Russ Doern, il faut espérer que quelqu'un lui dira que la directrice du scrutin dans son comité s'appelle Jeannette Sansregret. Sans blague.

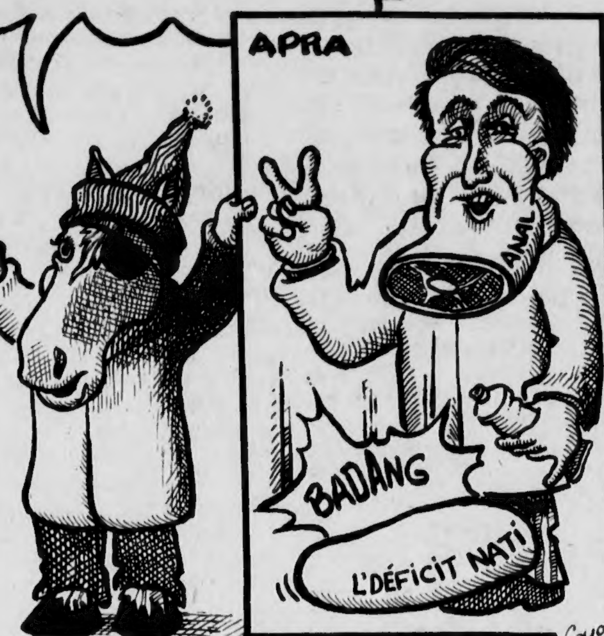
À l'occasion de la fête de la Saint-Valentin,
la Commissaire du District des Guides Catholiques du Canada a visité les Jeannettes du Précieux-Sang pour présenter les prix du concours de la vente d'agendas.

1ère rangée de gauche à droite: Sylvie Lavallée, 1er prix; Nicole Bérubé, 3e prix et Sherry Tougas, 2e prix.

Lettres à LA LIBERTÉ

CAYOUCHE





L'attitude hostile du Manitoba

M. le rédacteur,

À la lumière des événements qui se sont déroulés dans la province du Manitoba au cours des dernières années, on ne peut que regretter que la question du multiculturalisme ait été confiée à un ministre de la Culture qui ne comprenait pas le français (pas plus d'ailleurs que les langues dites ethniques) et qui, pour des raisons qu'il pourrait préciser lui-même, s'est refusé à faire appliquer le MULTICULTURALISME DANS UN CADRE BILINGUE.

Ainsi, dès l'origine, toutes les mesures prises à l'égard du multiculturalisme se font au détriment de la culture française. En 1982, le «Interim Liaison Committee on Multiculturalism» est à peine formé qu'on se refuse à y faire participer les francophones sur un pied d'égalité avec les anglophones. Toutes les barrières du système s'abaissent contre la culture française et se lèvent simultanément pour y faire entrer les groupes ethniques.

En dépit de la crise économique le budget multiculturel est accru hors de toute proportion. On construit un édifice de trois millions et demi de dollars pour les immigrants ukrainiens, un immeuble de huit millions de dollars pour les Chinois... et un bureau à un étage de 250 000 mille dollars destiné à remplacer les locaux de la Société franco-manitobaine détruits par des incendiaires qui sont toujours en liberté.

Sur le plan administratif, le ministère de la Culture se transforme rapidement en une puissante machine de caractère exclusivement multiculturel. Sur la vingtaine de départements qui le composent, pas un seul qui soit bilingue! On compte un service intitulé «Multicultural Policy Development», mais on s'avertuerait en vain à chercher un service de développement du bilinguisme!

Les plus modestes rouages du système sont construits de la même façon. Les Canadiens français veulent des bibliothèques françaises: on se propose de créer une trentaine de bibliothèques de langues étrangères. Ils sont fiers d'être bilingues et parfois multiculturels, au sens véritable de ce mot: on érige des monuments en deux langues: anglais et chinois, anglais et polonais, etc. Le français est banni des cérémonies organisées par le gouvernement manitobain. Les spectacles officiels se font en anglais et en langues étrangères.

Malgré cela, les chefs des cellules multiculturelles se plaignent amèrement des privilèges accordés aux Canadiens français! Les ennemis les plus acharnés du bilinguisme sont des Allemands comme le professeur Herb Schultz, beau-frère de l'ex-Gouverneur-Général du Canada, dont le slogan est resté fameux: «Manitoba never bilingual!» Un autre allemand qui règne à la Chambre manitobaine des députés devient tristement célèbre en tonitruant à la radio qu'il tirerait sur une institutrice qui oserait enseigner le français à son enfant («I would shoot the [woman] teacher»). Je n'ai pas manqué en temps utile de signaler cet incident à l'Assemblée législative. Celle-ci s'est gardée d'intervenir. (Voir à ce sujet: Hansard Debates and Proceedings (Standing Committee), le 28 septembre 1983, vol. XXXI, no 43, p.p. 846 et 847).

Avec cette attitude hostile et les dispositions qui ont été prises jusqu'à présent, faut-il s'étonner que le ministre de la Culture et la ministre de l'Éducation du Manitoba se soient désolidarisés de leurs collègues des autres provinces bilingues et qu'ils aient décidé de ne pas assister à la première réunion au sommet des pays francophones qui s'est tenue à Paris les 17, 18 et 19 février 1986?

En dépit des compressions budgétaires, le gouvernement fédéral continuera-t-il à subventionner le multiculturalisme au Manitoba et persistera-t-il à vouloir créer une loi sur le multiculturalisme avant de promulguer une loi sur le biculturalisme national? Espérons que l'administration fédérale prendra sans tarder toutes les mesures qui s'imposent — y compris le rétablissement du français à l'université — pour tenter de sauvegarder la culture canadienne-française si gravement menacée.

André de Leyssac
Président général de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg
février 1986

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

La semaine prochaine:
Le budget analysé

Un sentiment d'infériorité

M. P.J. Jeanniot
Président — Air Canada

M. Jeanniot,

J'aimerais par la présente vous faire part d'un profond sentiment d'infériorité qui se manifeste chez moi à chaque fois que je dois utiliser les services de la société d'État que vous présidez.

Ce sentiment fait surface lorsque les hôtes/hôtesses ou le pilote adressent la parole aux passagers. Puisque ma langue maternelle est le français, je dois attendre que tous les messages soient livrés à mes concitoyens d'expression anglaise avant qu'on daigne s'adresser à moi-même.

Pourquoi la société d'État n'alterne-t-elle pas la langue d'usage lorsqu'elle veut s'adresser à ses clients? Les Canadiens d'expression française sont présentement relégués au deuxième rang et c'est mon espoir que vous agirez immédiatement pour rectifier cette anomalie.

Réal Sabourin
président
Saint-Boniface
le 18 février 1986

Bilan du 17e Festival du Voyageur

Cette fois, des profits pourraient être réinvestis

Le Festival du Voyageur se trouve «dans la position plus confortable de planifier un peu mieux le Festival 87», a indiqué son président, Raymond Bisson. Pour plusieurs raisons.

D'abord parce qu'il est déjà acquis que la 17e édition de la fête d'hiver sera profitable. «Pas autant que l'an dernier» note Raymond Bisson. Le Festival 85 avait permis de dégager un profit de 200 000$, essentiellement parce que le casino avait été «exceptionnel: 300 000$ de profit». Cette année, les organisateurs attendent moins du casino.

Le Festival sera aussi moins profitable parce que des mesures ont été prises pour assurer une qualité. Exemple: pour les spectacles du Rendez-Vous, 600 billets au lieu de 800 ont été vendus. Exemple: il n'y a pas eu de manèges dans le Parc du Voyageur. «Le Parc doit devenir un endroit à caractère très familial, qui reflète le temps des Voyageurs».

Malgré une température moins clémente que l'an dernier, le président de la fête ne pense pas que la participation a été affectée. «Peut-être un peu chez les personnes âgées. Mais il y a eu énormément de monde dans le Parc. C'est que les gens avaient le goût de fêter, ils ne voulaient pas non plus manquer des spectacles de qualité».

«J'ai été frappé, poursuit Raymond Bisson, par le nombre de personnes qui me disaient spontanément que le Festival, c'était le fun, que c'était bien organisé».

Cependant, les organisateurs du Festival n'ont aucune intention de se reposer sur leurs lauriers. Déjà, Raymond Bisson envisage d'examiner de près certains aspects de la fête.«Entre autres, on doit revoir le programme scolaire et voir à mieux exploiter le potentiel au niveau du Parc du Voyageur.»



Les vainqueurs du concours de gigue dans chaque catégorie: Mel Bruce (Trophée Lederoute, senior-violon), Richard Hryniuk (junior-violon), Walter Tkachyk (Trophée Labatt) et Patty Kusturok (Trophée Desjarlais).

Sur le plan financier, le Festival se porte de mieux en mieux. Ainsi, une partie des surplus «pourra être réinvestie pour améliorer le Festival» note le trésorier de l'organisation, Laurent Bisson. Alors que l'an dernier, les 200 000$ de profit ont immédiatement été dépensés pour payer des dettes.

La situation se présente comme suit pour les dettes du Festival. Un emprunt de 300 000$ de la ville de Winnipeg n'est pas à rembourser avant 1987. L'emprunt bancaire s'élève à 280 000$, contre 350 000$ voilà deux ans. «Il n'y a pas de problèmes à faire les paiements mensuels» précise Laurent Bisson.

Aussi, cette année, le Festival n'a eu besoin que d'une ligne de crédit de 20 000$ pour assurer la fête d'hiver. En 85, les organisateurs avaient dû négocier une ligne de crédit de 100 000$.

L'assemblée annuelle du Festival devrait avoir lieu en juin. La date coïncidera avec le départ du directeur général, Noël Joyal, qui aura assuré la direction depuis le début de 1984. Noël Joyal avait été libéré de ses fonctions au gouvernement fédéral pour une période de temps limitée.

Bernard BOCQUEL

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Léonie Lambert, fille de Marie-Louise Langlois (née Pelletier) et soeur de Thérèse Langlois, vient d'apprendre la plus terrible nouvelle de sa vie: son mari, Louis Lambert, vient de se tuer dans un accident de travail.

Un profond silence accueillit Thérèse quand elle poussa délicatement la porte d'entrée. Elle trouva Léonie assise à sa place préférée. Tout au long du trajet entre la Jeanne d'Arc et la Giroux, la maîtresse d'école essaya de penser à la manière la plus compatissante de réconforter sa soeur. Mais aucune des approches qui lui passaient par la tête lui paraissait satisfaisante. Elle qui avait appris à manier les mots n'arrivait pas à rendre ses sentiments. De toute façon, la mort accidentelle de son beau-frère lui parut tellement irréelle qu'elle n'arrivait tout simplement pas à agencer des phrases convenables.

Leurs yeux se rencontrèrent. Sans heurts. Exactement comme la journée précédente à la Cathédrale. Cette fois cependant, le regard de Léonie avait vieilli de dix ans. Il raconta sa détresse à Thérèse. Tout le drame était concentré dans deux yeux qui imploraient doucement à l'aide. Il fallut du temps à Thérèse pour déchiffrer l'ampleur de la tristesse de Léonie, pour bien être certaine que Louis Lambert ne la taquinera plus jamais. *Tu parles ben ben bien, Thérèse. Tu penses mieux qu'un gros livre! Ben ben mieux!* Plus jamais elle n'aurait besoin de se choquer, ou plutôt, généralement, de faire semblant de se choquer contre Louis.

Car enfin, Thérèse, bien qu'elle n'avait jamais vraiment développé un lien du coeur avec son beau-frère, avait quand même toujours respecté le côté bon vivant et terre à terre chez Louis. C'est bien pourquoi elle avait si mal réagi quand elle avait appris qu'il s'était mis à boire, qu'il s'occupait à dénicher des soi-disant secrets de famille qui allaient le rendre riche. Ce n'était pas le vrai Louis, ça. Le vrai Louis connaissait parfaitement ses limites et n'essayait pas d'en imposer stupidement. Un travers qu'elle, Thérèse Langlois, deuxième fille

de Charles-Eugène et Marie-Louise Langlois, avait beaucoup de mal à refréner.

L'âge lui avait conféré une certaine maturité, certes, mais pas suffisamment à son goût. Un vieil incident lui vint à l'esprit. C'était il y a longtemps, à Letellier, chez l'oncle Willy. Les deux soeurs s'étaient aventurées jusqu'au bord de la Rouge. Soudain, Thérèse décida qu'elle savait nager assez bien pour se laisser tenter par le fleuve. En grande soeur avertie, Léonie s'employa à l'en dissuader. Peine perdue. Thérèse Langlois voulait pousser ses maigres capacités de nageuse à la limite. Comme son père l'aurait fait. En fin de compte, Léonie, grâce à une incroyable présence d'esprit, réussit à éviter que sa jeune soeur ne se noie dans la Rouge. Thérèse revivait l'épisode avec une telle intensité qu'un frisson la transperça. Machinalement, elle venait de s'asseoir à l'autre bout de la table de la cuisine.

— C'est à moi de t'aider maintenant, Nini...
— Merci d'être venue, Thérèse...
— Tu as déjà beaucoup pleuré... Tu as déjà sûrement pensé à beaucoup de choses...
Léonie hocha la tête. Un long silence suivit.
— À quoi penses-tu, ma Nini?... Tu veux me dire à quoi tu penses?... Tu vas voir... Ça va te faire un peu de bien de parler...
— C'est terrible... c'est terrible. J'étais en train de lui préparer une tarte aux pommes... Et puis il y a eu ce coup de téléphone... J'aurais bien dû me douter que c'était un malheur. Avec cette drôle de vie qu'on avait depuis quelques temps... Ces histoires de boissons, de secrets... Ce qu'il faisait devait pas être correct. J'aurais dû essayer de l'empêcher...

— De l'empêcher de quoi, ma Nini? Tu ne peux pas te sentir coupable... Tu m'as dit que c'était un accident...

— Si tu t'étais noyée, ça aurait été de ma faute. C'était à moi de t'empêcher d'aller dans l'eau...
— Voyons donc, ma Nini, c'est deux affaires complétement différentes... Tu peux pas t'accuser de rien, ça a pas d'allure!...
— On dirait que j'ai toujours tout fait de travers. Quand je pense aux enfants... Quand je pense à cette pauvre petite Marguerite qui se traîne avec un vaurien... Dire que j'ai même pas essayé de l'empêcher de sortir avec ce drogué!...
— Voyons donc, ma Nini! Ce n'est pas le temps de te faire des reproches! Des reproches qui ont pas de bon sens, de toute façon... Est-ce que Marguerite va rentrer à la maison tout à l'heure?
— Bien sûr!
— Alors je vais attendre ici en attendant qu'elle arrive... Tu devrais te reposer un peu, ma Nini... Je vais appeler les enfants, ça va t'épargner du stress...
— Mes pauvres enfants, mes pauvres enfants!!! Quel malheur! Quel malheur! Et maman? T'as tu parlé à maman déjà?
— Non, pas encore... Elle est bien faible dans le fond en ce moment, tu sais. Elle a vraiment besoin de prendre ses pilules. Je lui en parlerai doucement ce soir...
Sur ces dernières paroles, Thérèse se leva pour se diriger à pas menus vers sa soeur.
— Je n'ai pas eu beaucoup l'occasion de te le dire dernièrement, ma Nini, avec toutes ces histoires qui nous tracassent... Mais je t'aime donc, tu sais!
Dans un rare élan de tendresse, Thérèse prit sa grande soeur dans ses bras et la serra très fort.
— Mon pauvre Louis, mon pauvre Ti-Loup... Tu sais, dans le fond, il t'aimait beaucoup, ma Thérèse, il t'aimait beaucoup...
— Je le savais, ma Nini... Tu sais, là où il est maintenant, il doit bien nous regarder avec son beau sourire...
L'embrassade était d'une intensité poignante. Il ne resta plus aux deux soeurs qu'à fondre en larmes. Mais elles n'eurent pas vraiment le sentiment de pleurer sur leur vie.

(À suivre)

Les politiciens, ça reste sur la clôture

«Je n'osais pas le dire à personne», me confie l'ancien député de la circonscription de La Vérendrye. «Il fallait que ça reste confidentiel. Je commence à le dire maintenant», ajoute-t-il. «Puisque le père Lafrenière est mort depuis...»

Pour comprendre la confidence d'Edmond Brodeur, il faut tenir compte d'au moins une chose. Bien que l'ancien secrétaire-trésorier de la municipalité de Ritchot était un libéral (*«on était né libéral», explique-t-il*), en tant que député, il siégait plutôt comme un indépendant (*«En chambre, des fois, j'ai voté avec le parti CCF»*). La discipline de parti n'était pas de rigueur à cette époque.

D'ailleurs, lorsque Edmond Brodeur s'est présenté pour la première fois en janvier 1952, c'était sous l'étiquette «indépendant-libéral-progressiste» ou tout simplement «candidat du gouvernement».

«C'était le père Léo Lafrenière (*directeur de Canadian Publishers, donc de La Liberté et le Patriote*) qui m'a poussé à me présenter contre ma volonté!», affirme Edmond Boucher. «Sauveur Marcoux venait de mourir. L'idée du père Lafrenière était: plus il y avait de Canadiens français à la Chambre, plus nos droits seraient protégés.»

«J'ai dit non pour commencer», poursuit l'octogénaire presque nonagénaire. «Je revenais de Winnipeg en automobile. J'ai entendu à la radio que je me présentais. J'étais tellement triste que j'en braillais.»

«Le père Lafrenière considérait que j'étais pas attaché à un parti. Il ne voulait pas d'Auguste Dansereau, le secrétaire-trésorier à Lorette. Dansereau supportait trop Douglas Campbell.

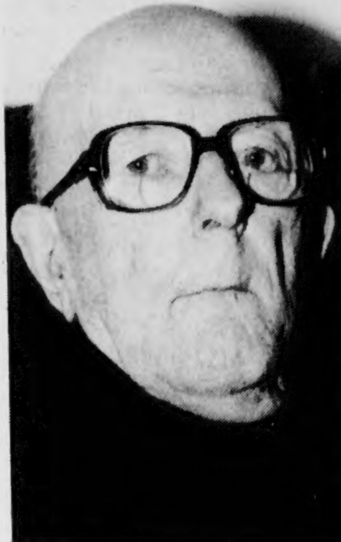
«Je n'ai pas fait beaucoup de cabale», poursuit Edmond Brodeur. «On m'avait envoyé comme Canadien français catholique. Je ne voulais pas vanter le gouvernement. Et je ne pouvais pas me présenter comme supporteur des Canadiens français devant les Mennonites.»

«Je voyais que mes amis me supportaient. J'étais le Canadien français. C'était la cause française qui était importante. Mais je ne pouvais pas la développer.»

Les élections partielles eurent lieu le 21 janvier 1952. «Une tempête de neige sévissait,» rapporte le compte-rendu publié dans **La Liberté et le Patriote** la semaine d'après. Malgré le mauvais temps, 62,5 pour cent des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Et Edmond Brodeur remporta l'élection par 961 voix.

Des villages de la circonscription de La Vérendrye, seulement Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes votèrent majoritairement en faveur de Raphaël Arpin, candidat «indépendant-progressiste-conservateur».

PORTRAIT ÉLECTORAL



Edmond Brodeur. «Pour être un politicien, il faut être né à tel jour, à tel heure à tel endroit... c'est un accident.»

Lorette avait certainement voté pour la candidat de son village. Car Raphaël Arpin était de Lorette. Par contre, Sainte-Anne, c'était sans doute une toute autre histoire.

Défendre sa cause

«À Sainte-Anne», raconte Edmond Brodeur, il y avait Conrad Gauthier qui était conservateur. À l'époque, le bureau de santé était à Sainte-Anne. Mais il n'y avait pas de restaurant. Il avait toujours de l'eau dans la cave de la bâtisse. Conrad voulait garder les bureaux à Sainte-Anne. Moi je trouvais que ça ne faisait pas de bon sens.»

«Je n'ai pas aimé ça être député,» concède l'ancien vendeur de machines agricoles. «Ça prend un homme instruit, capable de se lever en Chambre pour défendre sa cause. Moi je n'étais pas assez instruit.»

«Les premières journées, ils parlaient de chemins de fer. Qu'est-ce que je connaissais dans ça! On trouvait que je n'étais pas bon orateur. Ce qui était vrai. Si j'avais à improviser, ça ne marchait pas.»

D'autant plus que dans le fin fond, Edmond Brodeur n'était pas un vrai politicien. «Ce n'était pas amusant la politique. Moi j'étais prompt. Je n'hésitais pas à émettre mon opinion. Les politiciens, ça reste sur la clôture. C'est ça qui n'est pas intéressant.»

«J'ai voté avec les CCF, j'étais vraiment indépendant. Mais ça ne se fait pas en Chambre. Au caucus, pour me bloquer, on me contait des menteries!»

Ça coûte cher

La carrière politique d'Edmond Brodeur a été de courte durée. Lorsqu'il était encore député, Stanley Roberts, un autre habitant de Saint-Adolphe, contesta avec succès la nomination libérale de La Vérendrye.

«C'était une bénédiction,» s'exclame Edmond Brodeur lorsqu'on lui demande des précisions au sujet de sa défaite aux mains de Stanley Roberts en 1957. «Ça coûtait cher d'être député. On avait 2 000$ comme salaire. Et il fallait travailler fort. Je partais le matin. Je soupais en ville et je revenais à Saint-Adolphe le soir.»

«On a eu une convention pour la candidature libérale», poursuit l'ancien député de La Vérendrye. «Et Stanley Roberts m'a battu. Tandis que j'étais en Chambre, il organisait des centres. Il avait organisé les chambres de commerce dans tous les villages durant l'hiver. À la convention de l'été, il m'a battu.»

«Roberts a une bonne personnalité, quand on ne le connaît pas. Il se présentait contre un pauvre Frenchman qui était à peine capable d'écrire son nom. Il aspirait toujours vers une meilleure job. Il s'est présenté au fédéral ensuite...»

Lucien CHAPUT

L'éducation devra attendre le 19

Qu'il soit rouge, bleu ou jaune, le prochain gouvernement provincial devra rapidement amender la Loi sur les écoles publiques de façon à permettre le regroupement d'écoles franco-manitobaines.

Sinon, il devra répondre de sa négligence devant les tribunaux...

Car la Charte des droits et libertés a été promulgée il y a bientôt quatre ans. Il n'y a plus d'excuses pour attendre. Les francophones ont assez attendu.

C'est déjà bien connu: la Charte nous donne, à nous parents, le droit de participer à la gestion des établissements scolaires que fréquentent nos enfants. Un jugement de la Cour suprême de l'Ontario l'a confirmé en juin 1985.

Mais l'affaire est tellement politique qu'il a fallu attendre sept mois l'automne dernier pour se faire dire que le gouvernement allait mettre sur pied un comité d'étude pour réviser la loi scolaire.

L'affaire est tellement politique que nous attendons encore, quatre mois après la création du comité Roy-Nicholls, le début des travaux. Et il n'y en aura pas avant le 18 mars, c'est certain.

Il ne faut pas compter sur les parents pour faire de l'éducation française un thème de la campagne électorale. Les questions francophones sont évitées, du moins par les francophones. Il serait trop facile pour certains politiciens avides de votes de profiter de l'ignorance générale par rapport aux réalités constitutionnelles.

Les Franco-Manitobains et les Franco-Manitobaines ont perdu leurs illusions face au processus démocratique il y a longtemps. Les plébiscites ne sont pas à l'avantage des minorités. Nos revendications relèvent de droits enchâssés et non de privilèges accordés par une quelconque majorité.

Ainsi, notre attitude face



Gilbert SAVARD

L'auteur est président de la Fédération provinciale des comités de parents

OPINION ÉLECTORALE

au gouvernement provincial n'aura pas changé après le 18 mars. Peu importe la performance passée et les positions actuelles des divers partis, peu importe le visage du ministre de l'éducation et du premier ministre, les positions des francophones en éducation demeurent les mêmes.

Bien entendu, nous souhaitons que le prochain gouvernement soit ouvert à la négociation. Mais nous demeurons armés pour une confrontation juridique.

Ce que nous souhaitons aussi, c'est que le prochain ministre de l'éducation du prochain gouvernement agisse plus promptement. Les débuts de mandat sont plus productifs que les fins de mandat!

Nous seront les premiers devant leur porte le 19 mars...

3 semaines

La Liberté continue sa série de l'action du gouvernement provincial dans plusieurs domaines. Cette semaine: le dossier éducation.

Qui est candidat(e)? où?

219 candidat(e)s — un record — briguent 57 sièges.

Voici la répartition des candidat(e)s: Parti communiste (5), Confederation of regions Manitoba (14), Parti libéral du Manitoba (57), Parti progressiste conservateur du Manitoba (57), Parti progressiste du Manitoba (13), Nouveau parti démocratique du Manitoba (57), Concept du Canada de l'Ouest (6). Dix candidats se présentent comme candidats indépendants.

Aux élections générales de 1981, 195 candidat(e)s se sont présentés: 57 NPD, 57 PC, 39 Libéraux, 36 Progressistes, 2 Communistes et 4 Indépendants.

Comté	Député	Électeurs	Votants	% de participation	Comm.	Lib.	Progr.	NPD	PC	Ind.	Bulletins Nuls	Majorité
Emerson	Albert Driedger	11,860	8,851	74.63		308	116	4,020	4,376		31	356
La Vérendrye	Robert Banman	10,795	6,289	58.26			704	1,149	4,418		18	3,269
Radisson	Gérard Lécuyer	11,929	9,086	76.17			376	6,108	2,566		36	3,542
Rhineland	Arnold Brown	11,145	5,665	50,83			349	1,181	4,116		19	2,935
Riel	Doreen Dodick	12,334	9,695	78.60		1,087	98	4,362	4,120		28	242
St-Boniface	Laurent Desjardins	12,081	9,261	76.66		1,925	106	5,844	1,346		40	3,919
St-Norbert	Gerry Mercier	14,409	10,647	73.89		857	216	3,826	5,728		20	1,902
Ste-Rose	Pete Adam	11,036	8,071	73.13			194	4,031	3,823		23	208
St-Vital	Jim Walding	12,974	10,458	80.61		684		5,504	4,236		34	1,268
Springfield	Andy Anstett	13,880	10,600	76.37		327	113	3,303	4,833		24	470
Turtle Mountain	Brian Ransom	10,533	6,632	62.96				1.660	4,775	164	33	3,115
Total		**669,655**	**484,790**	**72.39**	**261**	**32,373**	**8,731**	**228,784**	**211,602**	**1,141**	**1,898**	
Pourcentage					**.05**	**6.68**	**1.8**	**47.19**	**43.65**	**.24**	**.39**	

L'élection de 1981 en chiffres

Voici en chiffres l'histoire de l'élection générale de 1981 dans certains comtés. Des chiffres qui en disent parfois bien plus long que de savants commentaires. ***(Les chiffres sous* TOTAL *correspondent évidemment à ceux de l'ensemble des 57 circonscriptions).***

LE POINT ÉLECTORAL

Voici les candidat(e)s dans certaines circonscriptions.

Radisson. Brian Benoit (PC), Herold Driedger (Progressiste), Gérard Lécuyer (NPD), Allan Patterson (Libéral).

Brian Benoit a 30 ans, il est gérant de district pour la compagnie Campbell Soup, Ça fait six mois déjà, précise-t-il, qu'il songeait à se présenter dans Radisson. Sa décision finale a été prise le 15 février, quand l'autre possible candidat conservateur s'est désisté.

Brian Benoit tient à préciser qu'il a «de fortes racines françaises» *(son grand-oncle était Louis St-Laurent)*, «mais je me considère Canadien d'abord». Il est en faveur de l'immersion française.

Gérard Lécuyer est le député sortant. Il est ministre de l'environnement, de la santé et de l'hygiène au travail.

Le comté de Radisson fera l'objet d'un article dans La Liberté du 14 mars.

Rhineland. Arnold Brown (PC), John Douglas Kuhl (Libéral), Albert St-Hilaire (NPD).

Riel. Doreen Dodick (NPD), Gerry Ducharme (PC), Al Fostey (COR), Chris Sigurdson (Libéral).

Sainte-Rose-du-Lac. Garry Anderson (NPD), Glen Cummings (PC), Rafi Mohammed (Libéral), Dave Mutch (COR).

Saint-Boniface. Georges Bohémier (Libéral), Laurent Desjardins (NPD), James Jackson (Progressiste), Wes Rowson (PC).

Georges Bohémier a 34 ans, il est agent d'immeubles et militant du parti Libéral depuis plusieurs années. Il se présente pour donner une option libérale aux citoyens de Saint-Boniface.

Wes Rowson a 60 ans et se présente pour la deuxième fois dans Saint-Boniface. Il est, entre autres, rédacteur en chef du Lance. Sa raison principale pour être dans la course, c'est pour souligner sa préoccupation pour le déficit du gouvernement. «Il faut arrêter d'empiler des déficits. Il faut qu'on équilibre le budget gouvernemental dans un proche avenir». Wes Rowson est en faveur de l'éducation française et de l'immersion.

Laurent Desjardins est le député sortant. Il est ministre de la santé.

Saint-Norbert. Gerry Mercier (PC), Mark O'Neill (Libéral), Ruth Pear (NPD).

Saint-Vital. Paul Herriot (PC), Walter Pederson (Libéral), Jim Walding (NPD).

Springfield. Andy Anstett (NPD), Laurie Evans (Libéral), Gilles Roch (PC).

Transcona. Bob Lee (Libéral), Wilson Parasiuk (NPD), Earl Swayzie (PC).

Turtle Mountain. Gordon Kennedy (NPD), Ross McMillan (Libéral), Denis Rocan (PC), Bob Yake (COR).

Emerson. Joe Anteshkiw (Libéral), Ron Buzahora (NPD), Albert Driedger (PC).

La Vérendrye. Walter Hiebert (Libéral), Walter McDowell (NPD), Helmut Pankratz (PC).

La semaine prochaine:
LE POINT ÉLECTORAL
présente la position des parties sur la francophonie

Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rouge (10)

La cabale anti-Riel

[Schultz] a déserté. Il a passé dans l'Ontario par le Minnesota, puis il est allé soulevé l'élément anglais en Ontario.

D'après lui, Scott était un bon garçon, un homme qui demandait rien qu'à gagner sa vie, puis qu'ils l'onvaient fusillé parce qu'il était orangiste.

C'est là où ce qu'ils ont commencé l'agitation contre Riel [en Ontario]. C'est l'ouvrage de Schultz, ça. Ils onvaient des élections provinciales. Blake, là, avait des élections:

— On va offrir $5000.00 à celui qui amènerait Riel. Mort ou vivant!

Le gouvernement ontarien avait mis sa tête à prix: $5000.00!

Mgr Taché rentre à la Rivière-Rouge

Il a revenu parce qu'il y avait du trouble. Le gouvernement canadien l'a fait venir. Il revenait de Rome; il avait pas fini le congrès de Rome. Quand Monseigneur a passé en-dessous du Fort, là — Riel était là — les Métis lui ont demandé pour aller lui demander sa bénédiction quand il mettrait le pied à terre. Riel leur à dit:

— Allez-y si vous voulez. Moi, j'y vas pas. C'est pas Monseigneur qui passe, là: c'est le Canada!

Il y en a qui ont été, mais pas Riel. [Mon père] qui me l'a rapporté lui-même. Il était garde au Fort.

Il [Taché] avait dit aux Métis quand ils onvaient été le voir:

— Qu'est-ce que vous faites icite? Tout s'est arrangé. J'ai tout dans ma poche!

Il avait rien! Il avait rien que des paroles... toutes des promesses en l'air de Sir John et de Cartier. Il s'était fait bourrer, il dit, [mon père] par Sir John Macdonald! Mgr Taché se faisait emberlificoter par Sir John Macdonald! Même.... même qu'il y en a qui m'ont dit, que s'ils onvaient été à la place de Riel, que c'est Mgr Taché qu'ils auront fusillé au lieu de Scott. Il y en a! Il y en a! Je te dis, là, qu'ils m'ont dit que Mgr Taché s'est fait bourrer par Sir John A. Macdonald des pieds jusqu'à la tête! Ça... je te répète quoi ce que j'ai entendu dire par des vieux Métis.

Puis là, quand Monseigneur était rentré à l'évêché, Riel a envoyé des gardes, trois jours, le garder:

— Que personne rentre, que personne sorte!

Mon défunt père disait toujours:

— Au commencement des troubles, il disait, presquement tous les Métis étaient pour Riel. Puis quand Donald Smith a arrivé, tiens, il y a une famille qui a commencé à revirer ici, une autre là-bas... À la fin, il y en avait plusieurs: les Genthon, les Charette, les Hamelin... C'est là où ce qu'il a commencé à faire de la propagande contre Riel.

C'est pour ça, quand Mgr Taché a arrivé, il l'a fait renfermer trois jours. Il s'en défiait [parce] qu'il se laissait trop embicheter, trop enfirwâper par les gens du parti Canadien. Il pensait que le gouvernement l'avait envoyé pour faire de la propagande contre lui.

La troisième journée, il a été voir Monseigneur. Il avait laissé passer Smith... C'était pour voir s'il se faisait de la propagande contre Riel venant du côté de Taché comme il en avait eu du côté de Donald Smith.

Monseigneur lui a reproché de garder son évêque. Il dit:

— Monseigneur, j'ai fait ça par mesure de précaution. Avant que Donald Smith arrive à la Rivière-Rouge — Donald Smith avait été envoyé par le gouvernement canadien pour «appaiser les Métis» — avant que Donald Smith arrive, tous les Métis étaient pour moi.

Ils étaient tous en faveur de ses idées... pour pas laisser rentrer le gouvernement tant que les droits des premiers colons sont pas reconnus: la pratique de leur religion, leur langue à l'école, puis au parlement, à la cour, le titre de leurs terres. Après que Smith a arrivé, tiens, une famille qui commence à se revirer, l'autre, puis une icite et là... C'était l'ouvrage de Donald Smith.

Il pouvait pas croire, tu sais ben, qu'il [Taché] avait la parole du premier ministre, un vieux ivrogne, toujours saoul!

Les Métis envoient des délégués à Ottawa

Mgr Ritchot est allé représenter le Gouvernement provisoire. Il avait été nommé. Riel pouvait pas y aller, c'est Ritchot qui est allé à sa place. Ça a dû être au printemps.

Son mandat? Il représentait le nouveau Gouvernement provisoire. Les demandes étaient toutes les mêmes: la langue française, la langue anglaise, la pratique de leur religion, le titre de leurs terres.

Il y est allé avec Black. Le juge Black. Il me semble qu'il y en a un [troisième] qui est pas revenu...[1]

[Il a été absent] pas bien longtemps... tedben une couple de mois. Ils l'onvaient arrêté toujours par rapport à l'exécution de Scott. Il a pas été mis en prison longtemps. C'était au moment où les gens [les bûcherons québécois] revenaient des chantiers de l'Ontario. Ils voulaient qu'il soit lâché. Le peuple se soulevait. Il fallait qu'ils lâchent leur «cousin». Ritchot, c'était leur «cousin».

Il avait un document écrit: la Liste des droits.

Quand il a été pour discuter, Ritchot parlait pas. Tout d'un coup, Macdonald a dit:

— Vous avez pas été envoyé ici pour discuter?

Il dit:

— Oui!

Mgr Ritchot a demandé:

— Qui êtes-vous?

— Je suis Sir John A. Macdonald.

— Nous autres, on représente le Gouvernement provisoire. Voici nos lettres de créance.

Eux autres onvaient essayé de parlementer sans produire de lettres de créance. Mgr Ritchot a dit:

— Nous autres, on a nos papiers... Amenez vos papiers.

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Là, ils ont été obligés de lever séance. Le secrétaire d'État leur a donné leurs papiers comme quoi ils [Macdonald et Cartier] étaient envoyés par le gouvernement canadien pour traiter avec le Gouvernement provisoire.

Ils voulaient essayer de traiter avec eux autres sans papiers... pour les poigner après ça:

— On a traité avec des hommes qui étaient pas chargés de traiter!

Ils ont gagné leurs demandes! Tout ce que les Métis avaient demandé, ils l'onvaient! À part de l'amnistie. Ils ont pas eu l'amnistie. Ils promettaient de donner l'amnistie, mais il la donnaient pas. Eux autres, ils disaient:

— On n'a pas le droit de donner l'amnistie. C'est à là Reine de donner l'amnistie.

Ils l'ont donnée rien que plusieurs années après. C'est rien que sous Alexander Mackenzie qu'ils ont eu l'amnistie... en 1874 Mackenzie? Avant, Riel était obligé de traverser les lignes.

La Liste des droits, c'est devenu l'Acte du Manitoba. [L'Acte du Manitoba] a été adopté par les deux gouvernements: le gouvernement fédéral puis le Gouvernement provisoire.

Il [Mgr Ritchot] a revenu à la Rivière-Rouge. Il a continué à voir à ce que les choses se passent correct.

Mgr Noël-Joseph Ritchot

C'est Mgr Ritchot qui a fait construire la chapelle. Elle est alentour de l'église... à Saint-Norbert. Il avait promis, au moment des troubles de 69-70, que si les Métis avaient gain de cause, que si tout se settlait sans qu'il y ait effusion de sang, qu'il ferait construire une chapelle à la Sainte Vierge.

Dans la chapelle, la Sainte Vierge tient une balance, puis le petit côté enlève le gros. C'est comme une légende que le peuple métis étant petit, il a fait balancer le gouvernement [canadien] parce qu'ils ont eu tous leurs droits icite.

Mgr Ritchot allait souvent prier à sa chapelle.

La légende de Mgr Ritchot

On disait que les balles s'aplatissaient sur sa soutane. Ils ont prétendu ça.

Il y avait un petit sentier pour descendre à la rivière Rouge à Saint-Norbert. Il descendait dans le petit sentier pour aller chercher de l'eau; puis il y en a qui ont tiré sur lui, puis les balles s'aplatissaient sur sa soutane...

D'autres ont dit que c'était rien qu'une idée, qu'il avait été mêlé aux événements de 1869-70 et puis qu'il a manoeuvré de manière qu'il ait aucune accusation ni aucun soupçon contre lui; qu'il a rien eu, que [métaphoriquement] les balles s'aplatissaient sur sa soutane.

D'autres ont prétendu que c'était des extra-partisans qui ont dit qu'ils avaient tiré sur lui. Moi, j'ai compris que c'était comme une expression d'opinion qui voulait dire que les événements l'onvaient pas affecté.

Il passait pour un saint homme. Il y en avait qui prétendaient que la Sainte Vierge lui avait apparu.

Il est enterré à Saint-Norbert.

L'influence de Mgr Ritchot

Je l'ai vu une fois. J'ai venu à Saint-Norbert. Mon oncle résidait là. On est allé à la messe, puis il a chanté la messe.

Il était baquet: pas ben grand, carré, puis assez gros.

Il avait ben plus d'influence que Mgr Taché. Il appuyait les demandes [des Métis] bien plus que Taché. J'ai entendu souvent les vieux Métis dire qu'il y avait rien que celui-là... vraiment sincère pour les Métis: Ritchot!

Il était partisan de Riel parce que, à franchement parler, c'était le seul prêtre qui sympathisait véritablement, profondément... sincèrement avec les Métis, leurs plans... Les autres membres du clergé, même Mgr Taché, l'abbé Dugas... quand ils étaient avec le parti Canadien, ils étaient pour le parti Canadien, puis quand ils étaient avec les Métis, ils étaient pour les Métis. C'était half and half. J'ai entendu ben des vieux Métis dire ça.

Il cherchait à montrer à ses paroissiens à cultiver. Mgr Ritchot leur a dit un dimanche pendant la sermon.

— Pourquoi est-ce que vous allez pas prendre des terres à la Rivière-aux-rats? Il y a des belles terres à foin, là. Vous allez faire vos foins, là. On pourrait avoir nos terres pour rien. Tiens, on va y aller mardi!

Puis Mgr Ritchot a parti avec eux autres. Puis là, ils sont allés, puis ils ont pris des terres à partir d'Otterbourne jusqu'à Saint-Malo. Ils bâtissaient un petit carré de maison sur le lot. C'était comme un acte de propriété.

Les deux premiers qui sont arrivés pour s'établir là en 1874, c'était mon père, Toussaint Vermette sur le lot 11 avec mon oncle, Isidore Touron sur le lot 10, au commencement de mai.

[Aujourd'hui], on peut les compter, les Métis qui ont gardé leurs terres...

[1] Il s'agit d'Alfred Scott, ressortissant américain. (Note de l'éditeur).

Du théâtre socio-dramatique

Pour celles et ceux qui se sentent peut-être un peu coupables après une semaine de frivolités festives, il y aura amplement d'occasions de faire pénitence. En trouvant des divertissements un peu plus sérieux. Comme le théâtre, par exemple.

Ça tombe très bien aussi. La section anglaise de l'École nationale de théâtre du Canada présentera, les 3 et 4 mars, **She Stoops to Conquer**, une comédie de moeurs écrite par Oliver Goldsmith au 18e siècle.

Du théâtre sérieux bien sûr. Mais drôle en même temps. L'une des plus grandes comédies du théâtre anglais, et toujours aussi valable aujourd'hui qu'il y a deux cents ans, dit le critique du Gazette de Montréal.

Bien que l'humour soit souvent une affaire de goût, il n'y a pas de doute que le jeu des comédiens sera à la hauteur. Car l'École nationale a invité ses anciens élèves pour ce spectacle qui fête en même temps le 25e anniversaire de la «meilleure école de théâtre au Canada», d'après Roland Mahé, l'un des deux seuls Franco-Manitobains ayant étudié à cette école de théâtre.

Pour ceux qui préfèrent le théâtre contemporain, le Prairie Theatre Exchange (PTE) présentera, du 2 au 23 mars, **The Occupation of Heather Rose.**

Écrite par Wendy Lill *(auteur du hit de l'an dernier* **The Fighting Days)**, la pièce raconte l'histoire d'une jeune garde malade du Sud qui se heurte aux dures réalités du Grand Nord canadien.

La job d'interpréter cette nouvelle pièce repose entièrement sur les épaules de Laurel Paetz, qui avait joué le rôle de Francis Beynon dans **Fighting Days**. «Il ne s'agit pas d'un monologue,» explique Laurel Paetz. «Car à chaque fois que Heather Rose parle d'une personne, elle devient cette personne.»

Wendy Lill défend la création d'une pièce pour comédien solo de la façon suivante. «Ça m'a toujours paru idéal. Parce que lorsque j'ai vécu dans le Nord, j'ai rencontré beaucoup de personnes qui voulaient parler seulement.»

Enfin, si vous avez la nostalgie de vos années universitaires, rendez-vous au MTC Warehouse Theatre pour sa dernière production: **The Last Doors' Bootleg** du dramaturge Alan Williams *(auteur de The Cockroach Trilogy)*.

Un socio-drame qui évoque le rire au dépend de cette période plutôt gênante de la vie lorsqu'on passe de l'adolescence au stade adulte. Le texte n'est pas féroce. Et le jeu des comédiens était très inégal. En entrant, on nous prévient que le langage utilisé pourrait choquer.

***The Last Doors' Bootleg** est présenté au MTC Warehouse Theatre jusqu'au 8 mars.*

L.C.

* * *

Les auteurs-compositeurs-interprètes manitobains non-professionnels devraient être motivés: jamais, depuis sa création en 1981, un artiste de l'Ouest n'a gagné le concours Aurèle-Séguin.

Le concours Aurèle-Séguin a été créé pour favoriser la découverte et la formation de nouveaux talents dans le domaine de la chanson à l'extérieur du Québec.

Les artistes intéressés ont jusqu'au 15 juin pour inscrire leurs compositions inédites au 5e concours Aurèle-Séguin. Le concours est organisé par la Fédération culturelle des Canadiens français, en collaboration avec le Conseil de la vie française en Amérique.

Depuis 1981, les jurys *(composés de trois personnes)* ont passé en revue 132 compositions musicales présentées par 58 participants. Les chiffres méritent qu'on s'y attarde.

1982: 10 participants *(21 oeuvres)*, aucune participation de l'Ouest.

1983: 23 participants *(40 oeuvres)*, 7 candidats de l'Ouest, dont 3 Manitobains.

1984: 15 participants *(30 oeuvres)*, 2 candidats de l'Ouest, dont un du Manitoba.

1985: 15 participants *(31 oeuvres)*, 9 candidats de l'Ouest, dont 5 du Manitoba.

La coordonnatrice du concours, Lorraine Arel, souligne que, cette année, les prix sont plus «alléchants». Les lauréats des deux catégories ***(auteurs-compositeurs-interprètes et auteurs-compositeurs)*** obtiendront une bourse de 1000$ et auront l'occasion de participer à un stage de formation dans le cadre du Festival de la chanson de Granby, où ils seront invités à se produire hors-concours.

* * *

Deux choses à noter au Centre culturel franco-manitobain.

Du 5 au 30 mars, après une absence de 5 ans, Marcel Carrier revient avec une exposition d'aquarelles. Marcel Carrier est né à Montréal en 1923. Il a enseigné au niveau secondaire les arts plastiques et le français de 1948 à 1980.

Que donnent les ateliers de formation que le 100 Nons organise pour les artistes en herbe? Réponse les 14 et 15 mars à 20h00 à la salle Antoine-Gaborieau. Les interprètes et musiciens viennent des régions rurales et de Saint-Boniface.

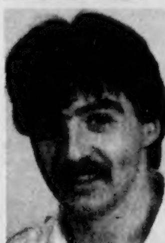


Les violoneux gagnants des différentes catégories.

Le directeur du 100 Nons, Roger Fontaine, indique que les spectateurs pourront entendre 12 nouvelles voix: Lorraine Châtel, Pauline Gauthier, Louise Gauthier, Claire Courcelles, Jeanne Courcelles, Nicole Freynet, Chantal Ricard, Michel Toupin, Nathalie Jamault, Lynne Brémault, Karine Beaudette et Marie-Paule Sabourin. Les interprètes ont entre 14 et 18 ans.

B.B.

Vaccination: simple et efficace



Stéphane JARRE

SANTÉ

«Mieux vaut prévenir que guérir», affirme avec raison un vieux dicton. Et en effet, le bon sens recommande de se faire vacciner contre les maladies infectieuses.

Le bon sens ne suffit pas, prétexteront les sceptiques. Sans doute, mais dans le cas présent, tout, statistiques comme résultats, prouve l'utilité et l'efficacité des vaccins. Sauf contre-indication personnelle, bien sûr.

Pourquoi donc éviter ou redouter de se faire vacciner?

Ainsi, dans un cas sur mille, la rougeole provoque une encéphalite. En revanche, ce risque n'est plus que d'un cas sur un million avec le vaccin.

Le vaccin contre la rougeole, le seul qui soit obligatoire au Manitoba, est efficace à 95 pour cent. Il évite non seulement d'attraper la maladie, mais aussi et surtout les complications qu'elle peut entraîner.

De plus, en étant vacciné, on ne protège pas uniquement sa propre personne, mais également l'ensemble de la collectivité. Des exemples?

On recensait 58 cas de rougeole pour 100 000 personnes au Canada en 1980, dix fois plus qu'aux États-Unis où le programme de vaccination contre la rougeole était plus avancé *(6 pour 100 000)*.

De même, le docteur Jack Armstrong, pédiatre, citant une étude anglaise, explique que la ville de Coventry *(350 000 habitants)* en Grande-Bretagne était beaucoup plus touchée par la rougeole que l'ensemble des États-Unis en 1982. L'immunisation massive tend progressivement à faire disparaître la maladie.

Le cas de la variole est significatif. En 1980, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé l'éradiction mondiale de la variole. Il est désormais inutile de se faire vacciner, grâce à tous ceux qui l'ont fait auparavant.

Si nous continuons à suivre les recommandations du ministère de la Santé *(vaccinations contre le tétanos, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, les oreillons, la rubéole)*, **d'autres victoires sur les maladies infectieuses peuvent être envisagées.**

L'Association médicale canadienne a établi un calendrier unique de vaccination *(voir tableaux)* pour permettre à tous de savoir à quel âge il convient de se faire vacciner et de ne pas oublier les rappels.

«Des milliers de gens meurent dans le tiers-monde des suites de ces maladies contre lesquelles nous, nous pouvons être immunisés», rappelle le docteur Jack Armstrong.

«Il serait regrettable d'éviter la vaccination ici». Sans oublier que l'on peut être amené à voyager dans des pays où il est préférable d'être immunisé et que tous les vaccins ne peuvent être faits en même temps, au dernier moment, entre deux valises...»

Maladies contagieuses au Manitoba (nombre de cas)

	1985	1984	1983	1982
Diphtérie	1	3	2	0
Tétanos	2	0	1	1
Poliomyélite	0	0	0	0
Rougeole	72	0	1	46
Oreillons	13	4	3	9
Rubéole	20	34	374	263
Coqueluche	46	35	6	14
Typhoïde	1	5	3	0

Source: Rapport des services de médecine préventive

À quel âge vacciner votre enfant?

Calendrier de vaccination

Nourrissons et enfants	Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (D-T-P)	Rougeole	Oreillons	Rubéole	Coqueluche
Première vaccination	2 mois 4 mois 6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	2 mois 4 mois 6 mois
Rappels	18 mois 4 à 6 ans 14 à 16 ans				18 mois 4 à 6 ans

Si vous avez manqué le début...

Enfants de 1 à 6 ans	DTP	Rougeole	Oreillons	Rubéole	Coqueluche
Première visite	Première visite				Première visite
Intervalle après la première visite	2 mois 4 mois 16 mois 14 à 16 ans	1 mois	1 mois	1 mois	2 mois 4 mois 16 mois

... il n'est jamais trop tard

Enfants de 7 ans et plus	DTP	Rougeole	Oreillons	Rubéole	Coqueluche
Première visite	Première visite				
Intervalle après la première visite	2 mois 14 mois 10 ans	1 mois	1 mois	1 mois	

Conflit 50-50 vs 75-25 à Saint-Pierre-Jolys

La Rouge maintient sa programmation française



Marie Hébert. Avare de commentaires.

Il n'y aura presque pas de changements à la programmation des écoles élémentaire et secondaire de Saint-Pierre-Jolys. À l'unanimité, lundi 24, les commissaires de la Rouge ont approuvé les recommandations formulées par un comité d'étude composé de commissaires.

Le comité ad hoc avait dû être mis sur pied au mois de septembre 85 suite aux pressions que les parents pro 50-50 et les parents pro 75-25 exerçaient sur la commission scolaire. C'est depuis le printemps 1985 qu'un groupe de parents milite en faveur d'une programmation 50-50 à Saint-Pierre-Jolys.

Les commissaires s'étaient engagés à baser leurs décisions sur des recherches. Le comité s'est réuni 12 fois durant les cinq derniers mois. «Nombre d'experts en éducation bilingue ont été consultés, a précisé le président de la Rouge, Paul Dupuis. Le document présente une solution raisonnable et abordable parce qu'il offre plusieurs alternatives aux parents».

À l'élémentaire et au présecondaire

Pas de changements. La programmation maximale française, en place de la maternelle à la 9e, sera maintenue à Saint-Pierre-Jolys. Même chose pour l'immersion.

Ce qui est nouveau, c'est que la Rouge va payer pour le transport des élèves de Saint-Pierre qui veulent suivre la programmation 50-50 à l'élémentaire. Le programme est disponible à Saint-Malo. Les parents de la région de Saint-Malo qui veulent inscrire leurs enfants à une programmation maximale française pourront les envoyer à Saint-Pierre aux frais de la commission scolaire.

Au secondaire

La programmation maximum anglaise disponible à l'Institut collégial Saint-Pierre pour les élèves de la région de Saint-Pierre et Saint-Malo sera maintenue.

Par contre, quelques nouveaux cours seront offerts en français, comme la culture physique et l'histoire. La Rouge a établi une politique précise de sorte que le directeur n'aura pas à se demander au début de l'année quels cours devraient être donnés dans quelle langue.

Au maximum, un élève pourra suivre ses cours secondaires à 60 pour cent en français. Évidemment, toutes les matières scientifiques sont offertes en anglais.

Paul Dupuis a souligné que les recommandations du comité «présentaient un excellent compromis et que pour la première fois les parents recevaient la garantie écrite d'une programmation anglaise de la 10e à la 12e année. Nous croyons que le rapport élabore la meilleure façon pour assurer l'éducation bilingue, puisque les recommandations sont basées sur des faits et des statistiques.»

«On avait une job à faire, a ajouté le président. On est ici pour l'intérêt des enfants, pour la qualité de l'éducation. On voulait être juste pour tout le monde. Si des gens doivent chialer, c'est qu'ils chialeraient de toute façon.»

Marie Hébert a été avare de commentaires. Elle s'est essentiellement cantonnée à affirmer que l'école de Saint-Malo deviendrait trop petite et qu'on pouvait s'attendre à des «surprises». La porte-parole des 50-50 n'a toutefois pas voulu expliciter ses propos

De son côté, la représentante du groupe de parents en faveur d'un programme 75-25 de la maternelle à la 12e année, Evelyne Beaudouin, s'est montrée «heureuse que la programmation maximale est garantie jusqu'en 9e année.»

«Par contre, au niveau 10e, 11e et 12e, on réalise qu'il est impossible, à cause du nombre restreint d'élèves et des finances, d'offrir plus de cours en français. Le rapport représente un minimum de services. Rien n'empêche donc qu'on puisse un jour améliorer les services tout en répondant aux besoins des parents».

Evelyne Beaudouin ne croit pas que l'école élémentaire de Saint-Malo aura du mal à héberger tous les élèves de Saint-Pierre et Saint-Malo qui voudront suivre la programmation 50-50. «Je ne le pense pas. Mais l'avenir nous le dira.»

Bernard BOCQUEL



Le président de la Rouge, Paul Dupuis. «Les résultats du Canadian Test of Basic Skills démontrent que nos élèves réussissent aussi bien et parfois mieux que la moyenne canadienne».

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette,
gérante
(204) 233-4955



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Comptables en management accredites

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉES

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

MÉTIERS

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes
237-3247
EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
540, rue Archibald
Consciencieux,
absolument compétents

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel formé & fort expérimenté

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

B. Moniot Electric
résidentiel
commercial
Estimation gratuite

Bert Moniot
147, rue Dumoulin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E2
Tél.: 233-3020

C.F. Freynet Distributeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
maple spread & caramel
produits du Québec **422-8241**

BARS BARS BARS
Vous avez fini votre salle familiale?
Avant de commencer à bâtir votre bar, venez visiter notre exposition

Heures d'ouverture
lundi, jeudi et vendredi:
de 10h à 20h
mardi, mercredi et samedi:
de 10h à 17h

278, rue Marion

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

South End Electric
- *résidentiel*
- *commercial*

Estimation gratuite

Gérard Bibeau
114, rue Houde
St-Norbert (Manitoba)
Tél.: 269-9024

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00

On pourra les voir perdre une semaine de plus



André BRIN

VOL 85-86

Il reste deux places en séries à déterminer dans la division Smythe. Trois équipes, dont les Jets, se disputeront la chance de participer pendant quelques jours aux séries.

Ce seront, pour les équipes qui y accèderont, des séjours brefs, par moments humiliants, mais qui permettront à certains de récolter de l'argent pendant une autre semaine.

La fin de saison des Jets est bien équilibrée avec quatre matchs contre des équipes parmi les premières du circuit et quatre autres matchs contre l'échelon inférieur de la ligue. Les Jets peuvent se compter chanceux qu'il ne leur reste qu'un match dans la division Adams. Par contre, ils ont quatre parties difficiles dans la division Patrick où ils auront de la peine à décrocher plus de cinq points.

Si les Jets peuvent gagner leurs rencontres dans la division (S) Norris, ils auront déjà un avantage sur leurs rivaux, Vancouver et Los Angeles. Détroit et Toronto figurent parmi les adversaires des Jets en fin de saison. Ce seront deux matchs essentiels.

La troupe de Barry Long devra cependant rencontrer ses collègues de la division Smythe à neuf reprises. La dernière semaine des Jets se présente ainsi: un match à Calgary, deux matchs à Los Angeles et un match à domicile, encore contre les Flames de Calgary. Il est évident que les Jets ne peuvent pas attendre à la dernière minute, puisque j'ai l'impression que cette semaine pourrait être désastreuse.

Des trois équipes, l'équipe qui semble la plus forte est Los Angeles. Rogatien Vachon n'a pas maintenu le statu quo et a ajouté plusieurs joueurs de qualité qui devraient mener les Kings en séries de façon quasi-facile.

La clé de la fin de saison pour les Kings sera un séjour à l'étranger: Toronto, Washington, Boston, Hartford et Buffalo. Ce sont cinq équipes solides qui sont extrêmement tenaces devant leurs partisans.

Sept des dix rencontres contre leurs rivaux de la Smythe se dérouleront à Los Angeles. Si la lutte est encore serrée lors de la dernière semaine, les Kings auront le dessus, puisqu'ils seront en contrôle de leur sort. Ils vont affronter chez eux, les Jets à deux reprises, et ensuite Vancouver.

Les Canucks de Vancouver ont du chemin à faire pour pouvoir participer aux séries. Leur défense est poreuse et pourrait se détruire durant leurs cinq matchs dans la Adams. De plus, les Canucks devront rencontrer les puissances de la ligue à sept reprises. Seulement un match prévu contre une des équipes faibles du circuit. Et cette équipe est Winnipeg!

Ils doivent affronter les champions de la coupe Stanley (les Oilers d'Edmonton) à trois reprises, dont deux dans la dernière semaine. L'horaire des Canucks sera pénible et je doute que leur équipe pourra tenir le coup.

En somme, les Kings ont l'avantage et devraient décrocher la troisième place. Nos fameux Jets se rendront en séries, malgré eux. Tant mieux, on pourra les voir perdre pour une semaine de plus! Les pauvres Canucks auront une fin de saison qui pourrait fort bien être un désastre. Un désastre si important qu'ils termineront derrière Winnipeg au classement général.



Les Jets, le reflet d'une saison.

5 sur 5: *John Ferguson suit le progrès d'un certain* **Shawn Anderson** *de l'équipe olympique canadienne en vue de le prendre dans le repêchage de juin. Un défenseur très mobile, il est le meilleur à sa position dans le groupe de 1986. Il est acquis au programme olympique, mais Ferguson pense pouvoir l'attirer avec de l'argent (de la même façon qu'il a obtenu* **Peter Douris**).

Pour sa part, Peter Douris prouve qu'il a pris la mauvaise décision. Un assez bon patineur, il met beaucoup de temps à comprendre le système des Jets. Je vous avoue que je préférais **Dave Silk**, *qui semble être perdu pour toujours à Sherbrooke.*

Le retour de **Ron Wilson** *a été applaudi par tout le monde. Encore un préféré des partisans, Wilson semble inspirer certains Jets, dont Doug Smail, qui disparait sans Wilson.*

Une transaction possible dans la LNH: **Brent Ashton** *des Nordiques se rendrait à Edmonton. En retour, les Nordiques recevraient* **Mike Kurshelnyski** *et* **Don Jackson.**

Saint-Malo assurera-t-il la succession?

Puisque les séries éliminatoires sont «une autre saison» *(ce n'est pas moi qui le dit, ce sont les entraîneurs de la Hanover-Taché!)* on se sent presque obligé de vous présenter les équipes voulant être les meilleures en 1986.

Lorette-Landmark: au choix! Bien que les Comets de Lorette aient remporté trois de leur quatre matchs contre les Dutchmen de Landmark, ça a toujours été des parties chaudement contestées. Les deux matchs en février se sont rendus en prolongation, les deux équipes remportant chacune une partie.

«Ça va être une série serrée», évalue **Jos Parent** des Comets. «Ce sont deux équipes équilibrées qui jouent le même style de hockey. Ça pourrait aller d'un bord ou de l'autre. Mais ça va patiner!»

«Si on avait le gardien de but de Lorette,» lance **Gordon Reimer** des Dutchmen de Landmark, «on gagnerait facilement la série. On est plus fort à l'attaque qu'eux. Mais si leur gardien de but est *hot*, ça neutralisera notre attaque.»

La Broquerie — Steinbach: des Habs fiables! Durant la saison régulière, les Habs de La Broquerie ont remporté 3 des quatre matchs contre les Huskies de Steinbach. Même que durant les deux dernières joutes, ce n'était même pas proche. *(12 à 0 et 10 à 2 pour l'équipe de La Brise!)*

«Les Huskies n'ont pas été conséquents cette saison,» explique **Roy Seidler** des Habs. «Le match où il nous ont battu en janvier *(10 à 6 pour les Huskies)*, ils nous ont déjoué complètement.»

Pour sa part, l'entraîneur des Huskies est très optimiste. «On commence les éliminatoires avec une équipe en aussi bonne santé qu'elle l'a été durant toute la saison,» décrit **Gil Penner**.

Une situation dont ne jouit pas l'équipe des Habs. «On a perdu trois joueurs à cause de blessures,» ajoute Roy Seidler. «Roger Taillefer ne sera peut-être pas en assez bonne santé pour les éliminatoires. Et Patrick Chaput s'est blessé au genoux.»

À tous ces impondérables, ajoutons une dernière chose. Les Habs de La Broquerie ont quand même l'un si non le meilleur gardien de but de la ligue. Et trois des meilleurs compteurs de la division Sud!

Sainte-Anne — Ile-des-Chênes: au suivant! Comme toutes les autres équipes de la division Nord, les Elks d'Ile-des-Chênes n'ont pas réussi à battre les As de Sainte-Anne cette saison. Les comptes finals: 11 à 3, 7 à 1, 9 à 5, et 14 à 9, tous en faveur des As.

«On ne sait jamais ce qui peut arriver durant les séries éliminatoires,» suggère Al Snyder, entraîneur des As. D'accord. Mais franchement! Surtout que Luc St-Mars pourrait être de retour pour les séries après avoir manqué le mois de février à cause d'une blessure à l'oeil.

HANOVER-TACHÉ

Division Sud
Classement général (au 25 février)

	G	P	N	T
Grunthal	20	5	0	**40**
La Broquerie	16	8	0	**32**
Steinbach	15	10	1	**30**
Saint-Malo	9	15	0	**18**
Saint-Pierre-Jolys	4	21	0	**8**

Classement individuel
(au 21 février)

	B	P	T
Gil Dubé, ***La Broquerie***	38	47	85
Denis Fournier, ***La Broquerie***	23	34	57
Luc Therrien, ***La Broquerie***	22	34	56
Tim Wiens, ***Grunthal***	26	26	52
Vincent Penner, ***Grunthal***	26	23	46
Earl Coleman, ***Steinbach***	22	23	45
G. Lafrenière, ***La Broquerie***	18	24	42
Robert Bérard, ***St-Pierre***	22	19	41
Brad Wainikka, ***Steinbach***	10	29	39
Marvin Kornelson, ***Grunthal***	13	24	37

Division Nord
Classement général (au 25 février)

	G	P	N	T
Sainte-Anne	21	4	1	**43**
Lorette	16	9	0	**32**
Landmark	13	12	0	**26**
Ile-des-Chênes	8	17	0	**16**
Niverville	2	23	0	**4**

Classement individuel
(au 21 février)

	B	P	T
Ron Freynet, ***Ste-Anne***	22	61	**83**
Gerald Lafrenière, ***Ste-Anne***	44	31	**75**
Cliff Peters, ***Landmark***	39	35	**74**
Mitch Pattyn, ***Ste-Anne***	19	52	**71**
Gary Brandt, ***Landmark***	27	38	**65**
Aimé Plett, ***Landmark***	24	34	**58**
Dave Naaykens, ***Lorette***	33	23	**56**
Gerry Lévesque, ***Ste-Anne***	28	25	**53**
Kevin Penner, ***Ste-Anne***	20	30	**50**
Russ Koop, ***Landmark***	19	31	**50**

Grunthal — Saint-Malo: la succession! Ça ne regarde pas bien pour les champions de l'an dernier. «Tous les joueurs sont en bonne santé, bien qu'il me manque dix joueurs de l'an dernier», évalue **Edmond Roch**, le gérant des Warriors de Saint-Malo. «Si on peut battre Grunthal, on va voir par la suite.»

Les Warriors n'ont pas battu les Red Wings de Grunthal durant la saison régulière. Malgré cette fiche peu enviable, ils étaient toujours dans la partie. Le dernier match s'est terminé 4 à 3 pour Grunthal.

«Maurice Trudel a très bien joué,» explique Ed Roch. «Il a arrêté quarante tirs au but.» Si Nipper est *hot*, et avec un peu de chance, les Warriors pourraient toujours être les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys de cette saison.

Car on s'en souvient tous. Les Canadiens avaient vite éliminé les Habs *(l'équipe en première place en 1985)* l'an dernier. Et puisque Saint-Pierre-Jolys ne s'est pas rendu en séries éliminatoires, ça prend un successeur!

Lucien CHAPUT

Une voix discordante pour les éliminatoires

Les séries éliminatoires, c'est une toute autre saison. C'est ce que répètent constamment les joueurs et les entraîneurs. Du moins, c'est ce que répercutent les chroniqueurs sportifs à ce temps-ci de l'année.

Y aurait-il un peu de vrai derrière ce mythe annonciateur du printemps?

«Le commentaire que j'ai à faire à ce sujet,» propose **Roy Seidler**, l'entraîneur des Habs de La Broquerie, «c'est qu'une fois que les séries éliminatoires commencent, le niveau de l'intensité du jeu est catapulté. Il y a définitivement une différence dans l'intensité du jeu durant chaque match.»

«L'intensité croit,» renchérit **Gordon Reimer**, entraîneur des Dutchmen de Landmark. «Chaque partie gagnée t'avance d'un pas. Chaque partie perdue te recule d'un pas. Pas que l'équipe a tendance à être moins sérieuse durant la saison régulière, mais tu ne veux pas que l'équipe soit à son meilleur avant les séries éliminatoires.»

«Rendu aux séries éliminatoires», ajoute **Gil Penner**, l'entraîneur des Huskies de Steinbach, «tu te rends compte que c'est ça. Durant la saison régulière, tu peux perdre un match et dire, c'est pas grave, d'abord qu'on se rend en séries éliminatoires. Rendu là, c'est une petite saison intense.»

«Les séries éliminatoires, c'est une autre saison», suggère **Joe Parent**, l'entraîneur des Comets de Lorette. «Quand tu arrives à la fin de la saison régulière, les gars ont peut-être tendance à prendre les choses un peu plus à la légère. On savait qu'on n'avait pas de chance de finir en première place et on savait qu'on finirait en deuxième. Les joueurs étaient toujours intéressés à jouer à leur meilleur. Mais pas au point qu'ils vont l'être durant les séries éliminatoires.»

«Ecoute,» lance **Al Snyder**, l'entraîneur des As de Sainte-Anne, la seule voix discordante parmi les entraîneurs de la Hanover-Taché. «L'équipe qui joue le mieux durant la saison régulière devrait gagner les séries éliminatoires.»

Pas plus que ça? «Il y a certainement plus de pression sur les équipes qui ont terminé en première place. Pour les équipes en 3e et 4e place, les séries éliminatoires leur permettent de sauver leur saison. S'ils peuvent gagner ce qui est dans le fond une courte série *(2 de 3 pour les quarts de finales)*, ça rachète leur saison.»

L.C.

Ne manquez pas!

Vous cherchez l'horaire des matchs des séries éliminatoires? Référez-vous au **CALENDRIER PROVINCIAL**, votre guide des activités culturelles, sociales et sportives!

Les Knights devront lever le bouclier

Les Rockets de Miami ont perdu contre les Knights de Sainte-Agathe cinq fois en saison régulière. Les superstitieux iront même jusqu'à dire que l'explosion de la «rocket» Challenger *(près de Miami)* est un mauvais présage pour nos Rockets.

Est-il sauf, alors, de proposer la prophétie suivante: Sainte-Agathe en quatre?

Passons d'abord en revue les forces et les faiblesses. Les deux équipes ont prouvé qu'elles excellent dans un domaine: mettre la *puck* entre les poteaux.



Brad Dusik, le meilleur gardien de but dans la RRVI, était en forme mardi 25. Les Rockets de Miami n'ont pu compter qu'une fois lors du premier match des finales. Le compte final: Sainte-Agathe 7, Miami 1.

Sainte-Agathe, qui sera l'hôte de quatre des sept joutes possibles, a cependant nié vingt buts de plus que Miami à ses adversaires cette saison. Les Knights ont une équipe balancée, car les trois lignes sont tout aussi redoutables les unes que les autres.

Miami, au contraire, semble se fier beaucoup à une ligne en particulier: la Callum/Thomson/Zacharias. Mais ça à l'air de marcher. Les Brian *(Callum et Thomson)* ont marqué huit des onze buts lorsqu'ils ont livré le coup de grâce à Saint-Jean le 21 février!

La question qui se pose: la défense des Knights tiendra-t-elle le coup contre la superligne de Miami? En substance, c'est ce qui déterminera le résultat de la série. «C'est sûr que Miami va nous déjouer quelques fois. Mais, en général, je crois qu'ils vont avoir beaucoup de misère à compter contre nous comme ils ont compté contre Saint-Jean.» a suggéré l'entraîneur des Knights, **Dallas Johnson**, qui a prédit une série de six joutes. «Ils se servent beaucoup de leur ligne forte *(pendant 45 des 60 minutes contre Saint-Jean)* et ça va leur coûter en fin de match, quand leurs étoiles s'épuiseront».

«Tout ce que je peux dire, c'est que les deux équipes sont féroces à l'attaque. Si les gardiens de Miami peuvent être efficaces, ce sera une série de sept joutes. Je préfère ne pas choisir de gagnant.» nous a confié le secrétaire-trésorier de la ligue, **Rick Klippenstein**.

C'est remarquable comme les victimes vénèrent parfois leurs assaillants. **Yves Sabourin** n'avait que des compliments à verser à leur bourreau, Miami. «Bien que la défense de Sainte-Agathe soit d'une qualité supérieure, Thomson va leur causer beaucoup d'ennuis. Il a la capacité de perdre son homme ou d'en attirer plusieurs. Soit qu'il est libre de son *check* ou qu'il permet à Callum ou Zacharias de se libérer des leurs.»

La plus optimiste de toutes ces prophéties, livrée en gros bon sens, c'est sans doute celle de **Rhéal Lemoine**, des Knights: «Si tout le monde fait sa job, Sainte-Agathe en quatre».

Tout cela pour dire une chose. De la Maison Blanche jusqu'au porc-épic, et même chez les habitants de la Vallée de la Rouge, on retrouve un instinct commun: «La meilleure attaque est une bonne défense». *Red River Valley **International*** oblige.

Jean-Paul MOLGAT



Les Knights de Sainte-Agathe ont raflé plus que leur part des honneurs dans la Red River Valley International. Charlie Edwards, capitaine de l'équipe et meilleur défenseur de la RRVI, a accepté le trophée au nom de la meilleure équipe durant la saison régulière.

Un quatrième prophète

Jeudi soir *(21 fév.)*, au relais «Rame de Nuit» du Festival du Voyageur, Clément Hacault a voulu partager une brève analyse des éliminatoires.

Ce jeune défenseur de Bruxelles reprenait son souffle, suite à une saison chargée et avant de foncer en éliminatoires. Au premier abord, il semblait insouciant de leur premier match de demi-finale contre Swan Lake, qui devait se dérouler le surlendemain *(samedi 22)*

«Je suis pas mal certain qu'on va gagner en demi-finale, mais ça ne sera pas aussi facile que prévu. Quand arrivent les éliminatoires, c'est comme si c'était une nouvelle saison. Swan Lake va peut-être surprendre.»

C'est à se demander si Clément Hacault n'est pas clairvoyant. Le samedi 22, Bruxelles s'est esquivé avec une mince victoire *(7 à 6)*. Swan Lake en a surpris plusieurs en prouvant qu'ils sont capables de donner du fil à retordre... même aux Bombers!

Il était facile, grâce à l'ambiance festive, de se livrer à de savantes analyses. Alors, Bruxelles préfère rencontrer qui en finale? Clément Hacault à évalué les forces attaquantes, mais n'a pu prononcer un verdict sûr.

«Notre-Dame joue du hockey organisé. Leurs jeux sont bien préparés, on peut voir qu'ils pratiquent beaucoup. Somerset a un style plus flexible, et fait ses jeux à l'improviste. Par contre, Somerset aura un grand avantage: ils sont bien plus rapides que Notre-Dame.»

Non mais, la lucidité de Clément Hacault frise la surnaturel! Quelques jours après l'entrevue, Notre-Dame s'est fait plumer par Somerset 9 à 3 *(23 fév.)*

Il ne faut pas s'y tromper. Ça ne veut pas dire que Notre-Dame perdra la série. Clément Hacault reprend haleine et poursuit: «La force physique de la ligne Préjet de Notre-Dame jouera un rôle-clé en série éliminatoire. Ils seront difficiles à arrêter. Et il ne faut non plus ignorer la ligne Delaquis/Vigier/Leslie. C'est l'attaque la plus difficile à arrêter.»

La route sera toutefois dure pour Notre-Dame. Ils ont déjà perdu leurs deux premières joutes, dont la deuxième à Somerset le 25 février *(10 à 6)*. Leur dernière ressource serait une séance avec Clément Hacault, qui lui, pourrait leur révéler la clef du succès!

Jean-Paul MOLGAT

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Classement général final

	G	P	N	T
Bruxelles Bombers	15	3	2	32
Notre Dame Hawks	14	5	1	29
Somerset Flyers	12	6	2	26
Swan Lake Wildcats	9	11	0	18
St-Léon Sabres	7	12	1	15
Manitou Marauders	0	20	0	0

Classement individuel final

	B	P	T
Gérald Mangin, *Bruxelles*	38	38	76
Neil Leslie, *Notre-Dame*	34	28	62
Jean Delaquis, *Notre-Dame*	18	39	57
Michel Vigier, *Notre-Dame*	25	29	54
Brad Lohr, *Bruxelles*	32	17	49
Albert Mangin, *Bruxelles*	15	33	48
Perry Beernaerts, *Swan Lake*	25	16	41
Murray Vigar, *Bruxelles*	18	23	41
Gary Clark, *Somerset*	12	28	40
Stan Clark, *Somerset*	22	16	38
Rick Prejet, *Notre-Dame*	17	21	38
Remi Decosse, *Somerset*	17	21	38
Marc Rondeau, *Saint-Léon*	15	23	38
Lucien Mangin, *Bruxelles*	17	21	38
Jerome Decosse, *Saint-Léon*	19	17	36
Gilbert Grenier, *Notre-Dame*	18	18	36
Denis Prejet, *Notre-Dame*	14	21	35
Marcel Routhier, *Somerset*	23	11	34
Larry Michiels, *Bruxelles*	6	27	33
Jim Gorrie, *Swan Lake*	19	10	29

VOTEZ X

VOTE PAR CORRESPONDANCE À L'INTENTION DES ÉLECTEURS FRAPPÉS D'UNE INCAPACITÉ

Avez-vous le droit de voter aux élections provinciales et êtes-vous incapable, physiquement, de vous déplacer jusqu'à un bureau de scrutin par anticipation ou un bureau de scrutin ordinaire? Dans l'affirmative, vous pouvez demander au directeur du scrutin de votre circonscription électorale l'autorisation de voter par correspondance.

Vous devez faire parvenir votre demande écrite au directeur du scrutin au moins dix jours avant le jour du scrutin, c'est-à-dire le samedi 8 mars 1986 au plus tard.

Veuillez dûment remplir la formule ci-dessous ou écrire à votre directeur du scrutin.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un bulletin de vote au moins 5 jours avant la date du scrutin. Suivez les instructions qui accompagnent le bulletin et n'oubliez pas que vous devez le faire parvenir au directeur du scrutin au plus tard à 20 h le jour du scrutin, 18 mars 1986.

Adressez toute demande de renseignements à votre directeur du scrutin.

DÉCOUPER ET ENVOYER

Nom du demandeur ____________________
Écrire en caractères d'imprimerie

Adresse ____________________

Code Postal __________ N° de téléphone __________

Je, soussigné(e) __________, demande à recevoir un bulletin de vote par correspondance pour les prochaines élections qui auront lieu dans la circonscription électorale de __________. Une incapacité physique m'empêche, en effet, de me rendre à un bureau de scrutin.

__________ Date __________ Signature du demandeur

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.

Arthur—Charlie Williams
8, av. Crescent
Souris, Man. R0K 2C0 **483-2109**

Assiniboia—Kay Erdahl
316, av. Hamilton
Winnipeg, Manitoba R2Y 2H5 **885-7686**

Brandon est—Elaine Gastonguay
1624, treizième Rue
Brandon, Manitoba R7A 4S8 **727-5643**

Brandon ouest—Eileen Paton
139, 10e Rue
Brandon, Manitoba R7A 4E7 **727-6519**

Burrows—Juanito Ongsansoy
École Isaac Newton, 730, rue Aberdeen
Winnipeg, Manitoba R2W 1W9 **586-9619**

Charleswood—Nancy Lemoine
3900, avenue Grant, bureau 24
Winnipeg, Manitoba R3R 3C5 **885-3048**

Churchill—Nancy Hilliard
Town Centre
Leaf Rapids, Manitoba R0B 1W0 **473-2448**

Concordia—Margaret Hughesman
1111, av. Munroe
Winnipeg, Manitoba R2K 3Z5 **661-3658**

Dauphin—Tom Smart
38, 1re Avenue N.-O.
Dauphin, Manitoba R7N 1G7 **638-9013**

Ellice—Gloria Wiederman
782, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba R3G 0B8 **783-2183**

Elmwood—Jeanette Sansregret
359, av. Johnson, bâtiment G
Winnipeg, Manitoba R2L 0J2 **661-3073**

Emerson—Shirley Siwak
Avenue Railway
Vita, Manitoba R0A 2K0 **425-3000**

Flin Flon—Elaine Hall
Église luthérienne, 20, 2e Avenue
Flin Flon, Manitoba R8A 1G5 **687-8285**

Fort Garry—Margaret Ferguson
Centre commercial Southwood
1910, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 4S5 **269-3664**

Fort Rouge—Kathleen Holmes
379, Broadway, bureau 100
Winnipeg, Manitoba R3C 0T9 **947-2860**

Gimli—Leona Hacking
Clandeboye, Manitoba R0C 0P0
(proche de la route 9) **738-2647**

Gladstone—Jo Ann Hoyak
67, rue Hampton est
MacGregor, Manitoba R0H 0R0 **685-2668**

Inkster—Fred Instance
Tyndall Market, 850, rue Keewatin
Winnipeg, Manitoba R2R 0Z5 **694-1798**

Interlake—Dora Fridfinnson
Arborg, Manitoba R0C 0A0 **376-5229**

Kildonan—Robert Giesbrecht
84, promenade Mandalay
Winnipeg, Manitoba R2P 1V8 **694-1802**

Kirkfield Park—Pauline Schesnuk
3050G, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3K 0Y1 **888-8004**

Lac-du-Bonnet—Diane Kruk
Édifice Hew, bureau 13, 31, 1re Rue sud
Beauséjour, Manitoba R0E 0C0 **268-3888**

Lakeside—Doreen Ross
Lot 9, Woodlands Trailer Park
Woodlands, Manitoba R0C 3H0 **383-5196**

La Vérendrye—Henry Kasper
175, rue Main, B.P. 1619
Steinbach, Manitoba R0A 2A0 **326-9816**

Logan—Eunice Wlock
Club communautaire du West End
960, rue Arlington
Winnipeg, Manitoba R3E 2E5 **783-2190**

Minnedosa—Susan Cowan
51, avenue Centre
Minnedosa, Manitoba R0J 1E0 **867-2074**

Morris—Brenda Murphy
Centre communautaire
La Salle, Manitoba R0B 1B0 **736-4336**

Niakwa—Virginia Radcliffe
906, chemin Cottonwood, bureau 8
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0503**

Osborne—Laura Fowler
682, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba R3L 2B9 **477-6460**

Pembina—Edith Alsop
George Kozak Chev Olds
au coin des routes 3 et 244
Manitou, Manitoba R0G 1A0 **242-2275**

Portage-la-Prairie—Bill Barnett
1390, av. Saskatchewan ouest
Portage-la-Prairie, Man. R1N 0N3 **239-5757**

Radisson—Maurice Labelle
906, chemin Cottonwood, bureau 10
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0613**

Rhineland—John G. Stoesz
41, rue Main
Altona, Manitoba R0G 0B0 **324-5142**

Riel—Simone Salamandyk
École Victor H.L. Wyatt
485, prom. Meadowood
Winnipeg, Manitoba R2M 5C1 **255-0616**

River East—Grace Searle
1416, route de Henderson
Winnipeg, Manitoba R2G 1N4 **338-4677**

River Heights—Harry Rachlis
Église anglicane St. George, 168, rue Wilton
Winnipeg, Manitoba R3M 3C3 **284-2860**

Roblin-Russell—Hazel Arndt
132, 3e Av. N.-O
Roblin, Manitoba R0C 1P0 **937-8331**

Rossmere—Margaret Newton
Eglise anglicane St Steven
220, av. Helmsdale
Winnipeg, Manitoba R2K 0V9 **661-5472**

Rupertsland—Gwen Boychuk
Garden Hill, Manitoba R0B 0T0 **456-2390**

Ste-Rose—Russ Newton
Kelwood, Manitoba R0J 0Y0 **967-2012**

St-Boniface—Louanne Beaucage
73, rue Goulet
Winnipeg, Manitoba R2H 0R5 **237-0162**

St-James—Phyllis Large
Centre communautaire Clifton
1315, rue Strathcona
Winnipeg, Manitoba R3E 2Y4 **783-2186**

St-Johns—Johanna Stasiuk
1412½, rue Main
Winnipeg, Manitoba R2W 3V4 **586-8505**

St-Norbert—Karen Moffat-Wiebe
2987, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 2H5 **269-8214**

St-Vital—Diane Hitchings
École St. George, salle 3
151, chem. St. George
Winnipeg, Manitoba R2M 3J2 **255-0610**

Selkirk—Mildred Johnston
Selkirk Town Plaza, 366, rue Main
Selkirk, Manitoba R1A 1N3 **785-8661**

Seven Oaks—Saul Chochinov
West Kildonan Collegiate,
800, rue Salter, salle 16
Winnipeg, Manitoba R2V 2E6 **586-8021**

Springfield—Paul Nazarko
544, rue Main, a/s Restaurant Spurline
Oakbank, Manitoba R0E 1J0 **444-3535**

Sturgeon Creek—Art Coulter
2727, av. du Portage, bureau 15
Winnipeg, Manitoba R3J 0R2 **885-4671**

Swan River—Terry Vopni
129, 4e Av. S.
Swan River, Manitoba R0L 1Z0 **734-9401**

The Pas—Ida Grant
248, av. Edwards
The Pas, Manitoba R9A 1K7 **623-7884**

Thompson—Linda Amell
60, chemin Nelson
Thompson, Manitoba R8N 0B6 **778-8385**

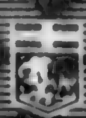
Transcona—Mike Zaluski
141, av. Larche est
Winnipeg, Manitoba R2C 1A4 **222-3209**

Turtle Mountain—Connie MacDonald
Dunrea, Manitoba R0K 0S0 **776-2221**

Tuxedo—Tina Remnant
Ecole J.B. Mitchell
1720, place John Brébeuf
Winnipeg, Manitoba R3N 0M1 **477-4940**

Virden—Eleanor O'Callaghan
Rue North Railway
Miniota, Manitoba R0M 1M0 **567-3706**

Wolseley—Don McBain
696, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0M6 **788-4385**



ELECTIONS MANITOBA

Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

R.T. Willis — Directeur général des élections

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

MARS

Winnipeg: MTC Warehouse Theatre présente The Last Doors Bootleg de Alan Williams à 20h jusqu'au 8 mars.

Samedi 1er

Saint-Joseph: Parties de cartes à 20h00, avec nombreux prix.

Saint-Boniface: assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, au Collège de Saint-Boniface. Inscription à 9h00 (233-4915).

Dimanche 2

Saint-Eustache: carnaval à la patinoire. Thème: Expo 86. À partir de 14h (353-2114 ou 353-2869).

Sainte-Anne: les étoiles du Canadien de Montréal affronte les As de Sainte-Anne à 14h. (Jacques St-Vincent: 422-8230; Gérard Laramée: 326-3451; Henri Turenne: 424-5241; André Simard: 233-2039.)

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente The Occupation of Heather Rose de Wendy Lill jusqu'au 23 mars à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 15h.

Lundi 3

Miami: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Rockets, à 20h30.

Winnipeg: L'école nationale de théâtre du Canada, section anglaise, présente She Stoops to Conquer de Oliver Goldsmith, à 20h au Manitoba Theatre Centre, Main Stage, jusqu'au 4 mars.

Saint-Boniface: Au Centre récréatif Notre-Dame, de 18h00 à 20h00, jusqu'au 5 mars, inscription pour le soccer (Jean Eloy: 233-3112); base-ball (Marcel Durupt: 233-3651). Besoin d'entraineurs.

Mardi 4

Sainte-Anne: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les As, à 20h.

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Lorette: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Comets, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Hab, à 20h.

Jeudi 6

Saint-Boniface: Bazart, au Collège universitaire, présente à 20h00 un récital commenté de musique française du 18e siècle interprétée par le claveciniste Eric Lussier.

Saint-Malo: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Warriors, à 20h.

Steinbach: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Huskies, à 20h.

Transcona: réunion LFC à 19h30 au Centre culturel 711 Leola. À 20h30 exposé sur «La cathéchèse des enfants» par Sr Rolande Joyal, s.n.j.m. (Les parents sont invités).

Ile-des-Chênes: Concours oratoire ouvert aux jeunes de moins de 16 ans de toute la région. Organisé par le Club Optimiste à 20h au Pines Restaurant de Niverville (Larry Poschner: 878-3541).

Vendredi 7

Saint-Boniface: au Rendez-Vous, le groupe Marillion élu meilleur groupe britannique en 1983 et 1984.

Ile-des-Chênes: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Elks, à 20h.

Landmark: HTHL, les Comets de Lorette contre les Dutchmen, à 20h.

Transcona: journée mondiale de prière. Thème: «Choisir la vie en plénitude». À 19h30 un service religieux à l'Église Unie 209 Yale O. réunira des gens de sept églises locales: quatre Catholiques, Anglicane, Unie et de l'Alliance. Un café-rencontre suivra.

Saint-Jean-Baptiste: carnaval jusqu'au 9 mars (Ronald Sabourin 758-3847).

Sainte-Anne-des-Chénes: carnaval jusqu'au 9 mars.

Saint-Léon: carnaval jusqu'au 9 mars (Odile Martel: 744-2687).

Samedi 8

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Saint-Boniface: La journée de la femme au Collège de Saint-Boniface entre 13h30 et 22h00 (ateliers, banquet, conférence, poésie, chants, théâtre). Garderie disponible (233-1735).

Dimanche 9

Sainte-Anne: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les As, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Habs, à 20h.

Lorette: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Comets, à 20h.

Vendredi 14

Winnipeg: assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents au Ramada Inn, jusqu'au dimanche 16. Détails des ateliers; 237-9666.

télé HORAIRE du lundi 3 mars au dimanche 9 mars — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placée sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger.
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 3 mars

18h30 À guichets fermés
en provenance d'Edmonton: Gilbert Parent et Daniel Desrosiers. Gilbert et Daniel vont interpréter leurs compositions ainsi que des chansons traditionnelles de la culture francophone, avec la très grande participation des enfants de l'école Father Jan de St-Albert, Alberta.

19h00 SFM 86
Bilan et analyse des dossiers traités par la Société franco-manitobaine lors de son Congrès. Entrevues avec les participants et personnes clés. Anim.: Pierre Chevrier. Réal.: Donald R. Hétu.

19h30 Poivre et sel
Sylvie demande une augmentation à Arthur. Tous sont d'accord ou presque.

20h00 La bonne aventure

20h30 Le parc des Braves
Mado parvient à parler à Marie de sa visite chez Tancrède.

22h20 Best-sellers
Tous les fleuves vont à la mer. (1ère de 6) Peu après son arrivée à New York en 1909, Anna une jeune juive polonaise, se place comme domestique dans une famille riche dont le fils, Paul, s'éprend d'elle.

23h20 Les Claudine
Drame sentimental. **(2e de 4).** Claudine et son père sont déménagés à Paris. Claudine s'initie à la vie mondaine.

mar. 4 mars

18h30 Génies en herbe
Finale provinciale: Louis-Riel affronte l'équipe du Précieux-Sang.

19h30 L'agent fait le bonheur
L'odeur du crime. L'ex-femme du chef Lamothe vient demander l'aide de la police. Son ami Clovis vient d'être victime d'un enlèvement. Comment le chef réagira-t-il?

20h00 Monsieur le ministre
Anne Grandvert tente de sauver son gouvernement en difficulté. Le discours sur le budget est annoncé.

20h30 Manon
Ça, c'est légume! Édith a été victime d'une agression.

22h20 Dallas
La marque de Caïn. Un projet des pétroles Ewing risque de nuire à la jeune carrière politique de Bobby.

23h20 Rencontres
Inv. Bernard Teyssèdre, démoniaque (1ère de 2). *Le diable existe-t-il?* Professeur à l'Université de Paris.

23h50 Cinéma
La dernière mélodie (The Last Song). Drame de fiction. Un professionnel de l'écoute électronique enregistre accidentellement une conversation d'une extrême importance. Les personnes piégées sont prêtes à tout pour faire disparaître cette bande magnétique (amér. 80).

mer. 5 mars

18h30 Contrechamp

19h00 Vedettes en direct
Inv. Richard Séguin.

19h30 Paul, Marie et les enfants
Geneviève a le trac à la veille d'une «avant-première» de théâtre. Elle énerve tout le monde sauf... le beau François de Catherine.

20h00 Le crime d'Ovide Plouffe
(2e de 6) Toute la famille Plouffe se rend chez le père Gédéon par un bel après-midi de fin de semaine. Guillaume refuse toujours de rencontrer sa famille, mais Ovide aura une longue conversation avec son frère.

22h20 Déjà 20 ans
Anim. Pierre Nadeau. Le scandale de l'affaire Munsinger.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Les soeurs Brontë. Drame biographique réalisé par André Téchiné. Avec Isabelle Adjani, Marie-France Pisier, Isabelle Huppert.

jeu. 6 mars

19h00 Les grands films
Deux filles au tapis. Comédie. Avec Peter Falk, Vicki Frederick, Laurence Landon et Burt Young. Deux jeunes lutteuses professionnelles et leur gérant travaillent en équipe. Ils vont de ville en ville cherchant les meilleurs contrats et les matchs les plus importants afin d'être un jour cotés dans le grand circuit. (amér. 81).

23h20 Cinéma
Deux hommes en fuite (Figures in a Landscape). Drame réalisé par Joseph Losey. Avec Robert Shaw et Malcolm McDowell. Les mains liées par des menottes, deux hommes s'enfuient à travers la campagne, poursuivis par un hélicoptère (brit. 70).

ven. 7 mars

18h30 Autoroute électronique
Magazine communautaire interrégional animé par Pierre Guérin et réalisé par Richard Simoens.

20h00 Séries plus
Chronique policière. (1ère de 6). 1924. La ville de Delano se choisit un chef de police en la personne de Henry Lee, vétéran de la guerre de 14, et ce, malgré sa sympathie pour les Noirs.

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h30 Cinéma
La Tour infernale. Avec Paul Newman, Steve McQueen, William Holden et Faye Dunaway. Le jour même de l'inauguration officielle d'un gratte-ciel de San Francisco, un incendie se déclare au 81e étage alors qu'une réception est en cours au 135e.

sam. 8 mars

13h00 Univers des sports
Ski: descente masculine à Aspen, États-Unis; descente féminine à Furano, Japon et à Sunshine Valley, Canada.

18h00 Samedi de rire

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Bruins de Boston affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Le professionnel. Drame policier réalisé par Georges Lautnerr. Avec Jean-Paul Belmondo, Robert Hossein.

dim. 9 mars

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Sacré-Coeur de Hull par le père Roland Tessier.

12h30 Les contes d'Hoffmann
Opéra fantastique de Jacques Offenbach avec Palcido Domingo.

16h00 Second regard
Les Oblats: les débuts de la mission dans le Nord-Ouest canadien.

19h50 Les beaux dimanches
Ciné-festival. La Maison du lac (On Golden Pond) Voir l'événement de la semaine.

22h00 Ciné-club
Faust. Film réalisé par F.W. Murnau. Avec Gosta Ekman et Emil Jannings. Après un entretien avec Dieu le père, Méphisto va tenter Faust et, après le pacte, lui fait traverser l'Europe pour arriver chez la duchesse de Parme (all. 26) (muet).





La maison du lac à 19h50 aux Beaux-dimanches
Cette histoire, profondément touchante, réussit à nous captiver par une foule de questions inhérentes à la condition humaine au plan du quotidien, traitées avec un naturel parfait. Des questions fondamentales telles que l'âge, les moeurs, le conflit de générations, l'amour, la mort.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

DUNREA

Quatre femmes rédigent un livre sur l'histoire de la paroisse

Elles sont quatre. Elles se nomment Doreen Coti, Devra Cuvelier, Nicole Descottes et Linda Sitter. Et elles préparent un livre sur l'histoire de la paroisse Saint-Félix de Valois et du village de Dunrea.



L'église de Dunrea, en voie de construction, vers 1905. On reconnaît, à gauche, le presbytère et le curé Mgr Jubinville dans la calèche. *(Photo: Archives de la Société historique de Saint-Boniface, no 11 028).*

Cet ouvrage doit être publié pour le centenaire de la paroisse, en août 1987. Il sera tiré au moins à mille exemplaires et son prix demeure pour l'instant encore incertain.

Depuis plus de deux ans maintenant, nos quatre auteurs toutes membres du comité d'archives s'adonnent à un travail de fourmi, grapillant leurs informations ici et là, dans les registres paroissiaux ou en interrogeant les personnes d'âge d'or. «Elles nous sont très précieuses», commente Devra Cuvelier.

Pas de mystère, toutes ses recherches réclament beaucoup de temps et de patience.

Nicole Descottes, la seule francophone du groupe, s'est appliquée à relire les bulletins paroissiaux de l'origine à 1950. Elle raconte qu'il lui a fallu quatre mois pour tirer de 12 ans de bulletins les renseignements dont elle avait besoin.

«Les curés écrivent comme des pattes de mouche!» se plaint-elle amusée, et «souvent, c'est du vieux français».

Pour ne pas se perdre au milieu de ces écueils linguistiques, Nicole Descottes dispose de toute une panoplie d'outils de travail: «un dictionnaire français/anglais, un dictionnaire anglais, deux missels anglais/latin et français/latin». Pas moins.

Car si la paroisse était essentiellement francophone dans la première moitié du siècle, et les bulletins en français, il n'en va plus tout à fait de même aujourd'hui. Le livre en préparation sera d'ailleurs rédigé principalement en anglais, avec des passages en français.

Mais le texte n'est pas tout. Car l'ouvrage doit aussi être illustré. Pas facile de mettre la main sur des photographies. Ainsi, celle du Père Turcotte a dû disparaître au milieu des flammes qui ont ravagé l'église quelques années après son érection.

Il est possible aussi que des dessins d'enfants viennent aérer le texte. Tout doit être achevé d'ici la fin de l'année et le manuscrit envoyé à l'imprimerie en janvier 1987.

«Cela demande beaucoup de travail, reconnaît Devra Cuvelier, et un travail pas vraiment facile. Surtout que c'est la première fois qu'on se lance dans une telle entreprise».

Mais «toutes ces recherches m'ont beaucoup intéressée», reconnaît Nicole Descottes. Et Devra Cuvelier ajoute: «C'est fascinant de voir ce qui s'est passé dans la paroisse, comment tout a été conservé.»

Le plus compliqué dans ce genre d'aventure? «Vérifier les faits». Le plus frustrant? «Ne pas obtenir les informations recherchées». Mais le premier conseil que donnerait Devra Cuvelier à tous ceux qui les imiteraient reste la disponibilité.

Nos quatre auteurs ont maintenant la même impatience que des parents pour l'enfant à venir: «voir le livre imprimé». Avec pour secret espoir, «qu'il soit aussi plaisant à lire, qu'il l'a été à réaliser.»

Stéphane JARRE

SAINT-JEAN

Après 5 ans d'absence, le carnaval est de retour

Saint-Jean-Baptiste renoue avec la tradition du carnaval. Il n'a pas eu lieu depuis 1981, et se tiendra les 7, 8 et 9 mars.

Au programme: ballon-balai, hockey mineur, ringuettes, course de patins, danse, sciage de billots, déjeuner aux crêpes et couronnement de la reine. (Candidates: Debbie Van den Bosch, Muriel Roy, Brigette Sabourin).



Paul Rodrigue des Royals de Saint-Jean-Baptiste a été nommé joueur le plus utile à son équipe et meilleur compteur de la ligue.

LA BROQUERIE

Eloi Gagnon, chevalier depuis 25 ans

Comment devenir membre à vie de la Chevalerie de Colomb? Comme Eloi Gagnon de La Broquerie, il faut avoir cotisé pendant 25 ans.

Installé depuis 1920 à La Broquerie, Eloi Gagnon, aujourd'hui âgé de 80 ans, n'est entré dans la Chevalerie qu'en 1958. «J'ai joint les Chevaliers, peu après la création de l'unité de La Broquerie, simplement pour les aider».



Léo Nadeau remet à Eloi Gagnon sa carte de membre à vie de la Chevalerie de Colomb.

«J'ai été chargé de la vérification des comptes pendant quelques années», précise-t-il.

«Quand on a un homme comme Eloi Gagnon, qui s'est dévoué pendant tant d'années, l'État suprême, installé à Newhaven dans le Connecticut, le dispense de cotisation», explique Gilbert Fournier, Grand chevalier du Conseil de La Broquerie.

En 25 ans, les cérémonies d'initiation ont été quelque peu modifiées, mais demeurent toujours aussi secrètes. Le Conseil de La Broquerie a accueilli huit nouveaux membres dernièrement, ce qui porte à 104 le nombre des chevaliers.

«Quelques uns quittent l'organisation après plusieurs années, mais la plupart demeurent chevaliers», déclare Gilbert Fournier.

Depuis sa fondation, il y a 28 ans, le Conseil de La Broquerie n'a pas changé d'objectif: soutenir l'Église et participer à toutes les oeuvres charitables.

Parmi les plus récentes activités, Gilbert Fournier cite «l'aide apportée aux étudiants, la construction d'une salle pour les personnes d'âge d'or, le déplacement d'une grotte bâtie dans les années 50 et en passe d'être réinstallée à côté de l'église.»

En février, les Chevaliers ont également collecté des fonds dans le cadre de l'opération «Mois du coeur».

Depuis quatre ans, ils organisent un bingo chaque lundi soir qui permet, par son succès, de financer tous les projets de la Chevalerie de La Broquerie.

Stephane JARRE

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

Léo Duguay s'occupe de garderies

Le député fédéral de Saint-Boniface, Léo Duguay, est vice-président d'un comité spécial sur la garde des enfants.

Le comité, mis sur pied par le ministre de la santé Jake Epp, est composé de sept parlementaires. Ils tiendront une série d'audiences publiques dans tous les territoires et provinces du pays. Du 16 au 20 juin le comité sera en Saskatchewan et au Manitoba.

«Il s'agit d'un service dont le public a grandement besoin», a déclaré Léo Duguay. Il y a de nombreux problèmes dont nous ignorons l'existence et de nombreuses questions à résoudre. Et les personnes les plus en mesure de nous fournir les renseignements nécessaires sont celles qui ont recours aux services de garde d'enfants et qui en ont besoin».

Léo Duguay a indiqué que les systèmes actuels comportent certains défauts qu'il faut absolument corriger si on veut offrir des services de garderie de qualité à près de deux millions d'enfants pour qui ce service est essentiel.

«Certaines des personnes qui ont le plus besoin de ce service n'ont pas les moyens de se le payer. C'est pourquoi il nous faut trouver comment financer le système», a-t-il noté. Il a ajouté que même lorsque le problème d'argent ne se pose pas, le service de garderie n'est pas toujours offert. «La question de la réglementation des services de garderie actuels et à venir est également très importante», a-t-il conclu

Le transport: un élément-clé de l'accès

Les divisions scolaires qui n'offrent pas les mêmes conditions de transport aux élèves inscrits en immersion et au programme anglais font probablement de la discrimination.

C'est ce qui ressort d'une récente décision du juge Michel Monnin. Le juge du Banc de la reine a ordonné au district scolaire Mystery Lake de payer le transport de jeunes de Thompson qui fréquentent une école d'immersion distante de plus d'un mille.

Michel Monnin a souligné que le règlement en vigueur était discriminatoire dans la mesure où il limitait l'accès à une éducation en français.

Une décision similaire avait été rendue en 1984. La division scolaire St. James-Assiniboia faisait payer les coûts de transport aux élèves qui suivaient un programme d'immersion à plus d'un mille de leur domicile. Tandis que les élèves qui fréquentaient un programme anglais à plus d'un mille de leur résidence n'avaient pas besoin de payer de coûts de transport. Cette politique a été changée suite au jugement de 84.


Le juge Michel Monnin.

Actuellement, le gouvernement provincial paye 410$ par an par élève ayant droit au transport. Si la décision du juge Monnin vaut pour toutes les divisions scolaires, la facture du transport finira par coûter plus cher à la province.

Il ne fait guère de doute que la province devra réexaminer sa politique du transport des élèves.

Pour sa part, le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents, Armand Bédard, a indiqué: «La décision du juge Monnin est une étape de plus vers l'accès sans restriction à l'immersion française. Pour les parents francophones, cela constitue un précédent important si une division scolaire essayait d'imposer des restrictions au transport des élèves francophones.»

B.B.

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connait bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

À VENDRE: Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie de 5 ans. 150$. Composez le 235-1335.
152-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269 0088.
863-

RECHERCHE personne intéressée à travailler dans une entreprise de fenêtres en bois ou en vinyle. Demandez Gilbert au 942-6392 entre 9h et 15h.
141-

VENTES PRIVÉE: Maison de deux chambres à coucher avec sous-sol, complètement fini; lot de 50 x 110, prix 55 000$ au 691, rue Archibald. Composez le 233-5237.
148-

MAISON sera bientôt démolie à Saint-Boniface. Tout doit être vendu. Renseignements. Composez le 269-3031.
1550

À VENDRE: 1978 — 98 Delta Royal Oldsmobile — 2 portes — 403 forces — équipement complet, 70,000 km. Composez le 237-3621.
156-

MONSIEUR de 27 ans, Egyptien de 175 cm, 75 kg, connaît 4 langues, cuisinier professionnel, aimerait rencontrer demoiselle entre 20 et 25 ans qui ne fume pas et qui ne boit pas. Écrivez à La Liberté, C.P. 190, Boîte 10, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
157-

À LOUER: chambre meublée pour une personne âgée (pensioner). Composez le 233-6306 le matin s'il vous plaît.
158-

À VENDRE: grande maison, garage à 3 portes, étable, etc. sur 8 acres de terrain boisé, 35 milles au sud de Winnipeg. Composez le 882-2241.
154-

JE SUIS INTÉRESSÉE à faire de la traduction à la maison. Composez le 253-9355 après 16h00 s'il vous plaît.
153-

À VENDRE: Un «sectional» de deux morceaux, «tweed» beige. En très bon état. 500$ ou meilleure offre. Composez le 235-0203 entre 12h00 et 18h00.
149-

AGENTS D'IMMEUBLES


Angèle Lacroix

Windsor Park
Maison de 2 chambres à coucher, salon, salle à dîner, grande cuisine, salle de jeux, bar, garage et beaucoup plus...

St-Pierre (Manitoba)
Split level en très bon état (11 ans), grand terrain, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, garage double, piscine de 24', etc.


DEL BRO

Pour plus d'information contactez-moi au
257-2528

On l'a fait en 83, 84, 85 et maintenant en 86!

4% pour vendre votre maison

inclus
Service «Multiple Listing»
Vous économisez sur
une maison de 35 000$ **1 050$**
une maison de 50 000$ **1 500$**
une maison de 80 000$ **2 400$**
une maison de 164 000$ **4 920$**
Une économie de 40% basée sur l'ancienne commission de Bel-Air de 7%.


Maurice Ayotte
16 ans d'expérience
Bel-Air Realty
256-7230 depuis 1970

Le Coin amitié
Résidence pour handicapés mentaux francophones

est à la recherche d'un(e)
coordonnateur(trice)
à plein temps

Exigences:
- Expérience avec handicapés mentaux serait un atout
- Doit être bilingue (français et anglais)

Entrée en fonction: le 1er avril 1986

Salaire: à négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Aurèle Boisvert
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Pour de plus amples renseignements, composez le 233-0210 poste 299.



Offre d'emploi
Directeur(trice) général(e)
L'Association canadienne-française de l'Alberta
l'association porte-parole des franco-albertains et des franco-albertaines,
est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e)

FONCTIONS:
- Sous l'autorité du Comité exécutif de l'Association, il(elle) planifie, dirige, organise, et évalue les activités de revendication, de représentation et de développement communautaire de l'Association à son niveau provincial;
- il(elle) est responsable des ressources humaines du secrétariat provincial, ainsi que du fonctionnement démocratique, administratif et financier de l'Association;
- il(elle) veille à assurer l'appui nécessaire aux projets de développement communautaire entrepris par les neuf (9) régionales de l'Association.

EXIGENCES:
- Connaissance et expérience du milieu francophone minoritaire, habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe;
- bilinguisme, habileté à gérer des ressources humaines et financières;
- expérience des relations publiques;
- connaissance du milieu politique fédéral et provincial, des ministères et des agences gouvernementales et de leurs rouages;
- connaissances en développement communautaire;
- initiative, disponibilité.

RÉMUNÉRATION: Reflète les exigences du poste.

ENTRÉE EN FONCTION: mi-juillet 1986 (négociable)

Faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le **31 mars 1986** à:

Madame Myriam Laberge, présidente générale
A.C.F.A.
203, 10008-109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Alliance Chorale Manitoba

L'ALLIANCE CHORALE MANITOBA
vous présente

les activités suivantes:

le dimanche 20 avril: grand rassemblement des chorales d'adultes et d'enfants — des ateliers après-midi et un concert en soirée.

le dimanche 16 mars: répétition de 14h à 16h pour le concert du 20 avril. Tous les choristes adultes sont invités à y participer. Collège de Saint-Boniface.

le dimanche 16 mars à 16h: Réunion annuelle de l'Alliance Chorale Manitoba au Collège de Saint-Boniface. Les gens intéressés à se présenter pour un poste au sein du conseil d'administration, s'il vous plait entrez en contact avec Simone Gauthier au 235-1412 ou 233-0210.

les 21, 22 et 23 mars: Stage de perfectionnement pour les directeurs de chorales avec Monsieur Michel Gervais de Edmonton.

le vendredi 21 mars: 19h00 - inscription
19h30 - atelier
21h30 - réception

le samedi 22 mars: 9h30-midi - ateliers
12h00-13h30 - dîner
13h30-17h - ateliers

le dimanche 23 mars: 14h00-17 - ateliers

Pour plus de renseignements au sujet de ces activités, s'il vous plait entrez en communication avec Pauline Charrière au 237- 3833 ou 233-7079.

SAINT-ADOLPHE

Carnaval familial deviendra grand

«Le carnaval a remporté au moins autant de succès cette année qu'en 1985», d'après Dale McGowan, un des dix bénévoles responsables de son organisation.

Cet hiver, on a voulu que le carnaval conserve son cachet familial. Il n'est pas exclu de lui donner plus d'ampleur l'année prochaine en introduisant notamment un tournoi de ringuettes et une démonstration de patinage artistique.

Pour la première fois cette année, un match de hockey opposait les garçons de 9 ans de Saint-Adolphe à leurs pères. Et c'est l'expérience qui l'a emporté.

En revanche, les petits de 5/6 ans ont vaincu leurs mamans. Les 7/8 ans de Niverville ont gagné face à Saint-Adolphe mais les Atoms du village les ont vengés en remportant 6 à 5 le match qui les opposait à Niverville.

Dawne Hooper a été couronnée reine du carnaval, Kim Thomas et Tamara Cranen, première et seconde princesses.

FANNYSTELLE

Conférence du Père Larre

Le fondateur du centre «Bosco Homes» de Régina en Saskatchewan, le Père Lucien Larre, a donné une conférence sur les jeunes dans la société actuelle dans la salle communautaire de Fannystelle le 16 février.

Invité par le Comité social de Fannystelle, le Père Lucien Larre a décrit l'activité de «Bosco Homes». Il a notamment expliqué que «bien des parents n'ont plus, dans le monde bouleversé d'aujourd'hui, ni le temps, ni la patience de s'occuper de leurs enfants», rapporte Thérèse Morissette.

SAINTE-ANNE

Le comité pastoral

Le comité pastoral de l'hôpital de Sainte-Anne collecte des fonds pour parfaire les services qu'il rend aux malades.

Un des membres du comité, Paul Lavack, directeur de l'hôpital de Sainte-Anne, explique que «le but principal de cette collecte est d'améliorer le programme pastoral en installant un interphone»

L'aumônier catholique de l'hôpital, également curé de la paroisse, Daniel Lavoie, précise que cette nouvelle installation «permet de diffuser des prières, des chants, des réflexions dans les chambres des malades»

Autres projets du comité pastoral: la création d'une petite bibliothèque, la mise à disposition de livrets liturgiques, qui compléteraient le feuillet d'information sur le comité pastoral

Déjà, l'aumônier catholique et le Révérend Plett, ministre protestant, rendent régulièrement visite aux 21 malades qu'accueille l'hôpital, et assurent un service religieux le samedi soir

S.J.

La division scolaire de Saint-Boniface no 4
recherche un(e)

enseignant(e)
à plein temps (1.0)

pour enseigner la **maternelle** à l'école Guyot.

L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école d'immersion, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Date d'entrée en fonction: **le 27 août 1986**

Prière de prendre contact avec:

Monsieur Jean Beaumont
Directeur
École Guyot
400, prom. Willowlake
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3K2
Tél.: 257-2540



Gerald McConaghy, Ed. D
Superintendent of schools
Directeur général



FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS
1009-200, av. de la Cathédrale,
Saint Boniface (MB) R2H 0H7
Téléphone (204) 247-9666

AVIS

À TOUS LES MEMBRES DES COMITÉS
AMENDEMENTS À LA CONSTITUTION

Le comité de constitution nommé par le conseil d'administration de la Fédération provinciale des comités de parents désire aviser tous les comités de parents ainsi que leurs membres qu'il apportera les amendements constitutionnels suivants à l'occasion de la réunion annuelle du 16 mars prochain.

1. **ARTICLE VI — MEMBRES**
Pour devenir membre de la Fédération, il faut remplir les quatre conditions suivantes:
— être résident du Manitoba:
— être membre d'un comité de parent local;
— être âgé d'au moins dix-huit ans:
— avoir payé la cotisation fixée

PROPOSITION D'AMENDEMENT:

ARTICLE VI — MEMBRES
Pour devenir membre de la Fédération, il faut remplir les conditions suivantes:
— être parent d'enfant(s) dans une école ou organisme préscolaire desservi par un comité de parents membre de la Fédération;
— avoir payé la cotisation fixée

2. **ARTICLE VII — STRUCTURE**
La Fédération comprend:
1 — UN CONSEIL D'ADMINISTRATION
A-1: Le conseil d'administration est composé de neuf membres d'expression française élus à l'assemblée annuelle pour un mandat de deux ans, à l'exception du président. Ce dernier est élu pour un mandat d'un an et peut soumettre sa candidature pour un deuxième mandat.

PROPOSITION D'AMENDEMENT:

ARTICLE VII — STRUCTURE
A-1: Le conseil d'administration est composé de neuf membres d'expression française élus à l'assemblée annuelle pour un mandat de deux ans, renouvelable pour un deuxième mandat de deux ans, à l'exception du président. Ce dernier est élu pour un mandat d'un an et peut soumettre sa candidature pour un deuxième mandat d'un an.

3. **ARTICLE VII — STRUCTURE**
C-1: Le conseil se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois à tous les deux mois.
2: Le quorum du conseil est de (5) membres.

PROPOSITION D'AMENDEMENT:

ARTICLE VII — STRUCTURE
C-1: Le conseil se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins dix fois par année.
2: Le quorum du conseil est de 50 pour cent plus un des membres siégeant au conseil.

COMMISSION D'ENQUÊTE COLLISION DE TRAINS À HINTON

SOYEZ AVISÉ que, conformément à un Arrêté-en-Conseil, l'Honorable RENE PAUL FOISY a été nommé Commissaire conformément à la **Loi sur les enquêtes** pour enquêter et présenter un rapport sur la collision du train numéro 4 de Via Rail Canada et du train numéro 413 du Canadien National, au ou autour du mile 173, Subdivision d'Edson dans la province de l'Alberta, le 8 février 1986, et plus particulièrement, sans limiter le caractère général de ce qui précède, d'enquêter et de faire un rapport sur:

1. Les facteurs ayant contribué à la collision, les causes et circonstances liées à ladite collision,
2. La suffisance des Lois, réglementations, règles et normes fédérales régissant les opérations et la sécurité ferroviaires, dans la mesure où elles ont un rapport avec la collision,
3. La suffisance des pratiques, procédures et normes existantes régissant les opérations et la sécurité ferroviaires, suivies par le Canadien National et Via Rail Canada, dans la mesure où elles ont un rapport avec cette collision,
4. L'efficacité de toutes les personnes et de tous les éléments mécaniques en jeu dans l'exploitation des trains impliqués dans cette collision et des systèmes de contrôle du trafic en régissant le mouvement,
5. Les mesures qui peuvent être raisonnablement prises pour réduire le risque que se reproduise une telle collision quelque part au Canada, et
6. Toute affaire résultant de ou portant sur un des points mentionnés aux paragraphs 1 à 5.

DEPLUS SOYEZ AVISÉ que les personnes désirant faire des représentations, soumissions ou déposer en justice, relativement à un des points ci-dessus, ou qui désirent prêter assistance ou donner des informations, doivent contacter l'avocat de la Commission, RODERICK A. McLENNAN, C.R., avant le mercredi 5 mars de l'année 1986, aux bureaux de la Commission:

1200 Royal Trust Tower
Edmonton Centre
Edmonton, Alberta T5J 2Z2
(403) 420-4734

Transport Canada — Transports Canada — Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS DAVID LAMOTHE, de la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er avril 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de février 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BLANCHE PAILLÉ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, célibataire, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'adresse du soussigné, 243, promenade Enfield, Winnipeg (Manitoba) R2H 1B3, le ou avec le 1er avril 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de frévrier 1986.

GÉRARD BOULET
Exécuteur testamentaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 86-109. **Winnipeg Videon Incorporated.**, Secteur de Winnipeg (Manitoba). Approuvé — Majoration du tarif d'installation maximal de 25$ à 30$.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifaxc (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 86-73 **Moffat Communications Limited**, Winnipeg (Manitoba). Approuvé — Licence visant l'exploitation d'un réseau radiophonique MA de langue anglaise pour la retransmission de tous les matchs locaux et à l'extérieur, y compris les éliminatoires, des Jets de Winnipeg et expirant à la fin de la saison 1985-1986 de la ligue nationale de hockey

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifaxc (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607. Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111

Canada

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

coordinateur(trice) des arts visuels

FONCTIONS:

Voir à l'organisation et à la réalisation des activités reliées aux arts visuels et à l'artisanat, telles que:

- expositions
- cours
- ateliers et causeries
- vente d'artisanat
- projets spéciaux

EXIGENCES:

- étude et/ou expérience dans les domaines de l'art et l'artisanat
- compétence administrative
- prêt à travailler en équipe
- maîtrise du français parlé et écrit
- connaissance du milieu franco-manitobain

SALAIRE: à négocier

ENTRÉE EN FONCTION: 24 mars 1986

S'il vous plait faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 mars à:

Directeur
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Centre Culturel Franco-Manitobain

LES ÉCOLES CATHOLIQUES DE SASKATOON

OFFRE D'EMPLOI

en PROGRAMMATION CULTURELLE

Nous sommes à la recherche d'un(e) éducateur(trice) pour combler le poste suivant:

Une personne pour effectuer des recherches et développer une programmation culturelle pour les écoles françaises (écoles pour francophones). Ce programme sera intégré au curriculum déjà établi.

EXIGENCES:

- Formation universitaire en éducation
- Éducateur(trice) avec expérience
- Expérience en programmation
- Connaissance du milieu minoritaire francophone. (Préférablement du milieu fransaskois)
- Bilingue
- Capacité de travailler indépendamment et en équipe
- Capacité de recherche et d'analyse
- Habileté en rédaction
- Être en mesure de voyager, au besoin

SALAIRE:

- Salaire l'échelle de salaires pour enseignants en Saskatchewan.

DATE LIMITE:

- **les demandes d'emploi seront reçues jusqu'au 15 mars.**

Pour de plus amples renseignements et un formulaire de demande, veuillez contacter:

Mr. K.P. Barker
Surintendant de l'éducation
420-22e rue Est
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 1X3
Tél.: 652-6464

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1986-28
Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion — Étude des demandes de modification des exigences en matière de contenu canadien.

Dans l'avis public CRTC 1985-155 du 22 juillet 1985, le Conseil a fait un bref compte rendu d'un échange de lettres avec MM Florian Sauvageau et Gérald Caplan, co-présidents du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, dans lesquelles ils demandaient au Conseil de remettre à plus tard l'étude de certaines questions jusqu'à ce que le Groupe de travail ait eu l'occasion de présenter ses recommandations au ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse. Le Conseil a convenu qu'il y allait de l'intérêt public de remettre à plus tard cette étude même s'il devait en résulter des délais dans le traitement de certaines demandes déjà reçues. Parmi les demandes qu'il a convenu de remettre à plus tard il y avait celles visant à modifier certaines conditions de licence en matière de contenu canadien de réseaux de télévision payante d'intérêt général et d'un de réseaux d'émissions spécialisées multilingues

Le Conseil a été récemment informé que le Groupe de travail ne divulguera pas ses recommandations avant mars 1986. Le Conseil se préoccupe du fait que d'autres retards pourraient nuire non seulement aux titulaires en cause mais au public en général et il a décidé en consultation avec le Groupe de travail, de procéder à l'audition de ces demandes. La tenue de l'audience a été fixée provisoirement au **21 mai 1986**. Le Conseil demande à la First Choice Canadian Communications Corporation, l'Allarcom Pay Television Limited, la Telelatino Network Inc. et à Premier Choix TVEC Inc. de compléter ou de mettre à jour les demandes déjà soumises au Conseil d'ici le **14 mars 1986** au plus tard

Pour ce qui est des autres demandes qui ont été remises à plus tard, notamment celles visant l'autorisation d'assurer un nouveau service de télédistribution pour les enfants, pour les jeunes ou pour la famille ainsi que celles visant la permission de distribuer à l'échelle nationale les stations canadiennes existantes, le Conseil commencera à examiner ces questions une fois que le rapport du Groupe de travail, qui est attendu pour mars 1986, aura été publié

Canada

L'Association des Parents de l'école Provencher

L'école Provencher de la Division scolaire de Saint-Boniface No 4

offre le programme français partiel (50/50) qui permet l'étude et l'acquisition des deux langues officielles de notre pays dès la première année.

Un niveau d'enseignement élevé, ainsi qu'un programme bien équilibré, permettent à l'élève de développer sa compétence dans les **deux** langues. C'est pourquoi l'enseignement se fait à 50% en français et 50% en anglais de la 1ère à la 9e année. La maternelle est enseignée uniquement en français afin d'assurer que l'enfant puisse fonctionner dans ce système dès la 1ère année.

Les cours de base tels que Language Arts (anglais), les sciences et les mathématiques sont enseignés en anglais, tandis que le français, les sciences humaines et l'hygiène sont enseignés en français. Les cours de musique, la catéchèse, l'éducation physique, l'art, les métiers et les arts ménagers sont également enseignés en français. La langue d'administration et de communication est le français.

Les finissants d'un tel programme ont non seulement les capacités mais aussi la flexibilité requise pour continuer leurs études secondaires dans la/les langue(s) de leur choix. Ils se sentent à l'aise quel que soit le milieu linguistique.

Pour plus de renseignements s'il vous plait signaler le 233-0222.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C. propose des modifications fondamentales à son Règlement sur la télédistribution. Le C.R.T.C. a publié un projet d'un nouveau Règlement sur la télédistribution et invite le public à formuler des observations à leur sujet (CRTC Avis public 1986-27).

Les changements proposés résultent des efforts constants que le C.R.T.C. a déployés pour simplifier ses règlements. L'actuel Règlement sur la télédistribution est en vigueur depuis 1976. En avril et en octobre 1985, le C.R.T.C a tenu des audiences publiques en vue de réexaminer ce règlement et les propositions d'aujourd'hui en sont le produit. Les propositions traitent de modifications apportées à un certain nombre de secteurs, y compris la réglementation des tarifs du câble, la publicité au canal communautaire, l'équilibre entre les services de programmation canadiens et américains et la substitution de services identiques.

Au chapitre des tarifs du câble, le Conseil propose une nouvelle approche qui réduire considérablement le fardeau de la réglementation tout en permettant au public et au Conseil de surveiller toute modification tarifaire. De plus, les propositions prévoient que chaque abonné au câble sera dûment informé par écrit de tout projet de majoration tarifaire sont prévues. En vertu des deux premières, il serait permis aux télédistributeurs d'appliquer des majorations tarifaires automatiques aux abonnés (a) jusqu'à concurrence de 80% de la hausse procentuelle de l'indice des prix à la consommation, (en 1985, cela aurait représenté une hausse de 3,5%) ou (b) des majorations basées sur les coûts reliés aux «frais imputables» (frais d'une tierce partie) imposés aux câblodistributeurs (comme les frais accrus de transmission par satellite). Au moment d'imposer ces catégories de majorations qui représentent des coûts directs sur lesquels elles n'ont aucun contrôle, les compagnies de câble seraient obligées d'aviser le Conseil et leurs abonnés qui auraient alors 40 jours pour formuler des observations. Celle-ci seraient versées au dossier aux fins d'examen au moment du renouvellement de la licence du télédistributeur. Les majorations tarifaires entretaient automatiquement en vigueur après 40 jours

La troisième catégorie de majoration tarifaire vise à encourager la prestation d'un service de télédistribution amélioré en permettant aux télédistributeurs de recouvrer, par voie de hausses tarifaires, jusqu'à 50% de nouveaux investissements en capital répartis sur une période de cinq ans pour un service de télédistribution de base

Ces augmentations seraient assujetties à une période d'examen de 40 joiurs par le C.R.T.C. au cours de laquelle les consommateurs pourraient faire parvenir leurs observations au Conseil sur la pertinence de telles majorations. Le Conseil pourrait refuser ou amender toute majoration infustifiée au cours de cette période.

Finalement, une quatrième catégorie imposerait aux télédistributeurs d'informer le conseil et les abonnés de toute majoration tarifaire autre que celles mentionnées précédemment. Dans ce cas, les abonnés au câble auraient 90 jours pour faire part de leurs commentaires au Conseil. Les majorations pourraient entrer en vigueur après une période de 90 jours à moins que le conseil ne les rejette, les modifie où qu'il décide de tenir une consultation publique sur la requête. Il est proposé que cette nouvelle approche concernant les majorations tarifaires soit sujette à révision après une période d'essaie de deux ans.

D'autres propositions permettraient aux télédistributeurs d'introduire des canaux de radio ou de télévision déjà admissibles (services optionnels), sans l'approbation du C.R.T.C. pour autant qu'elles consacrent aux services étrangers. Les télédistributeurs ne seraient pas autorisés à offrir de la publicité sur leurs canaux de programmation à l'exception de certains genres d'annonces publicitaires au canal communautaire comme les messages du crédit, de publicité réciproque et de commandite. Toutefois, les règlements proposés permettraient aux titulaires d'offrir des services hors-programmation y compris certaines formes de publicité. Certaines disposition permettront également de plus grandes possibilités pour la substitution des signaux en direct des radiodiffuseurs conventionnels. Le Conseil a informé le Groupe de travail sur la radiodiffusion (le comité Caplan-Sauvageau) de son processus de révision des règlements sur le câble et de la date de la publication des règlements proposés. Le Groupe de travail a pour sa part informé le Conseil que son rapport sera publié en mars de cette année

Ceux qui désirent formuler des observations ont jusqu'au 27 mars 1986 pour ce faire. Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à notre bureau régional: Édifice Kensington, Winnipeg (Manitoba), (204) 949-6306

Canada

La page de Bicolo

Allô!

Aujourd'hui je te parle de nutrition et de santé! Tu connais déjà beaucoup de choses sur les aliments et tu pourras sans doute faire les jeux et les recettes que j'ai préparés pour toi! Allons-y!

Bicolo



MARS le mois de la bonne nutrition

Qu'est-ce que ça veut dire:

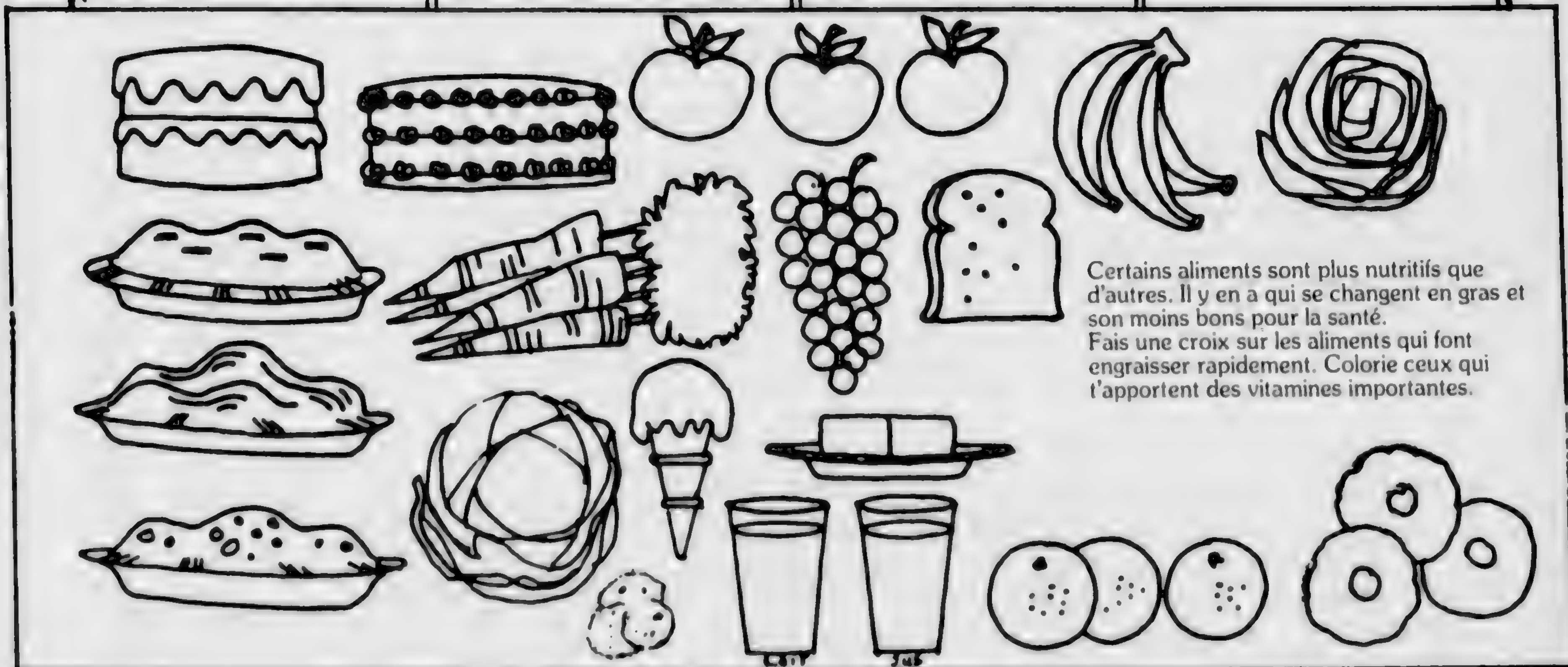
Une bonne nutrition, **c'est bien manger**. Ça ne veut pas dire «manger beaucoup», mais plutôt, manger des aliments qui sont bons pour nous. Pour être en bonne santé, pour grandir, se développer et remplacer les cellules qui meurent continuellement, nous avons besoin de vitamines, de protéines, de minéraux, d'hydrate de carbone et de gras. Tu dois donc manger des aliments qui fournissent tous ces éléments nutritifs pour garder ton corps en pleine forme.

Bien manger, c'est facile...

Il y a QUATRE GROUPES de nourriture, mais ils contiennent tellement d'aliments variés que tu peux manger des repas différents pendant plusieurs semaines.

1) Regarde bien les 4 groupes. 2) Dessine dans chaque carreau d'autres produits que tu connais.

1) Lait et produits du lait	2) Pains et céréales	3) Fruits et légumes	4) Viande, poisson, oeufs, fêves et pois secs,
lait, fromage, yogourt, etc.	pâtes alimentaires, riz, spaghetti, pizza, etc.	carottes, pommes, etc...	arachides et noix. beurre d'arachides
Ces aliments donnent:			
du **calcium** (pour les os et les dents) **des protéines** **des vitamines A et D** **riboflavine** et **phosphore**	— **hydrate de carbone** (donne de l'énergie) — **protéines** — **vitamines B** — **fer** (les produits de blé entier sont toujours préférables.	— **vitamines A et C** — **minéraux** (renforcit les tissus des veines, prévient les maladies des gencives, aide à combattre les infections, à la formation des os, à guérir les blessures à cicatriser)	— **protéines** (bâtissent et **réparent les tissus et cellules)** — **vitamines B** (aide à la **digestion)** — **fer** (aide à transporter l'oxygène dans le sang) bon fonctionnement des nerfs.

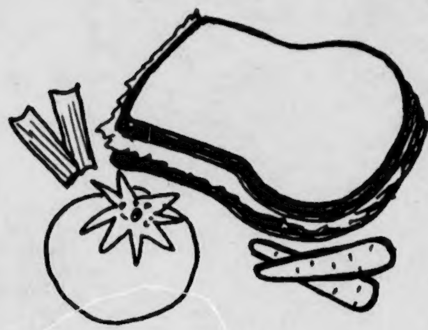


Certains aliments sont plus nutritifs que d'autres. Il y en a qui se changent en gras et son moins bons pour la santé.
Fais une croix sur les aliments qui font engraisser rapidement. Colorie ceux qui t'apportent des vitamines importantes.

Essaie ces combinaisons d'aliments:

Sandwich avec pain de blé entier

- Concombre, thon, mayonnaise
- Viande (poulet, jambon, boeuf), laitue
- Beurre d'arachides et banane
- Oeufs et jambon
- Saumon, mayonnaise, laitue
- Tomate, mayonnaise, bacon



Comme tu vois tu peux varier tes sandwiches.

Est-ce que... un «hamburger» ou une «pizza»... c'est bon pour la santé?



Oui, car ils contiennent des protéines (viande) des hydrates, vitamines B (pain, pâte), vitamines A et C, minéraux (tomates, laitue, oignons, champignons), calcium (fromage). Tu as les 4 groupes d'aliments.

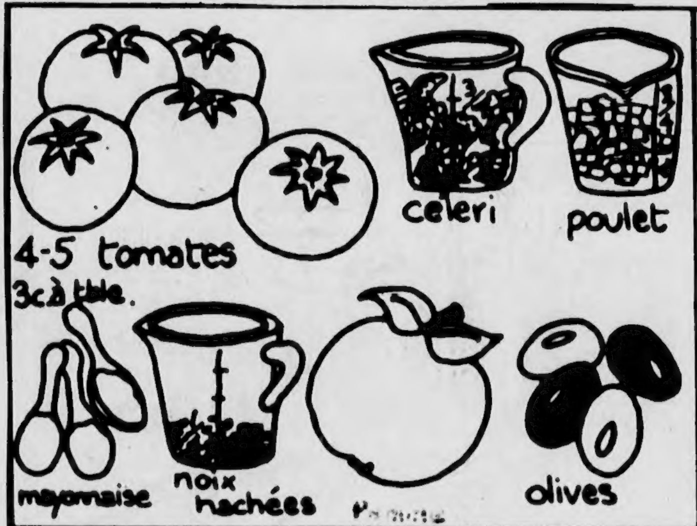
Est-ce vrai que le sucre n'est pas bon pour la santé?

Hélas, oui, c'est vrai! Le sucre blanc (rafiné) surtout ne contient pas beaucoup d'éléments nutritifs, il cause la carie des dents et ajoute des calories sans nutrition. Si tu as le goût pour du sucre, il y a les fruits (sucre naturel), les raisins secs, les fruits secs.



Les liqueurs douces et les bonbons, chocolats, donnent de l'énergie mais ne sont pas nutritifs. Si tu as faim il vaut mieux que tu prennes des noix, une tartine de beurre d'arachides, une pomme qui te donnent des vitamines et protéines.

Tomates farcies



Enlève une tranche sur le dessus de chaque tomate. Enlève la chaire de la tomate et mélange-la avec le reste des aliments. Remplis les tomates avec ce mélange et sers sur une feuille de laitue.

Un gros **bonjour** bien spécial à mes amis de Whitehorse, Yukon, qui me lisent chaque semaine! Ça me fait plaisir d'entendre parler de vous. Écrivez encore!

Bicolo

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

____

CODE POSTAL __________ ÂGE ______



Membre gagnant #6702
Stéphane Dumesnil,
6 ans
C.P. 161
Ste-Agathe (Manitoba)

Nécrologie

Marie Meyer

C'est dans la paix de Dieu qui s'éteignit le vendredi 14 février 1986, Mme Marie Meyer à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à la suite d'une longue maladie supportée chrétiennement. Née le 17 juillet 1899, Mme Meyer demeura toute sa vie à Notre-Dame-de-Lourdes. Durant sa vie, Mme Meyer a démontré une grande bonté envers tout le monde et de la bienveillance pour sa nombreuse famille. Visement regrettée par toute sa famille, ses parents et amis, son souvenir vivant rayonnera toujours près de nous. Elle fut précédée dans la tombe par son époux, Pierre-Jean Meyer, le 6 mai 1967, et un fils René, le 11 mars 1979. Elle laisse dans le deuil quatre filles, Marcelle (Mme Réginald Champagne) d'Elie au Manitoba, Marie-Thérèse et son époux Paul Brunets, Raymonde et son époux Alphonse Bézely tous de Saint-Boniface. Jeanne et son époux Joseph Heiget de Swan River; trois fils: Elie et son épouse Alice (Monchamp) de Notre-Dame-de-Lourdes, André et son épouse Agnès (Heiget) de Winnipeg, Auguste et son épouse Odile (Bellec) de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi qu'une soeur Thérèse et son époux Léon Jamault; un frère Jean-Baptiste Comte, tous de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba; deux belles-soeurs Marie et Thérèse de France; 27 petits-enfants, 14 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles présidées par M. le curé Joseph Choiselat eurent lieu le lundi 17 février en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Il nous parla en termes émus de l'amour qui demeurera dans le ciel, vertu de charité si bien exprimée par l'apôtre St-Jean.

Johanne Heiget, Guy et Joël Meyer ses petits-enfants ainsi que sa petite nièce Liette Comte servirent la messe. Jacques, Roger, Denis, Gilles, Jean-Louis et Marc Meyer, tous petits-fils de la défunte furent porteurs.

Roland Jamault, Marcel et Henri Comte, neveux de la défunte ainsi que Henri Durand, son fileul furent porteurs honoraires.

Malgré une température inclémente on reconnut un grand nombre de parents, amis et paroissiens venus s'unir à la famille pour cette célébration.

Parmi les multiples bouquets de fleurs qui embellisait l'autel et le cerceuil, on distinguait un joli coeur en forme de roses, marque de reconnaissance de ses enfants et petits-enfants envers ce coeur d'or si généreux et prêt au don de soi. Une image de Marie, Reine des coeurs, entourée d'une couronne de 14 roses, représentant ses arrières-petits-enfants était placée tout près de la défunte.

La famille de Mme Meyer tient à remercier tous ceux qui ont participé à cette célébration. Merci à la chorale et à l'organiste Mme Odile Badiou. Merci spécial pour le magnifique Ave Maria chanté par Nathalie Jamault, petite nièce de la défunte. L'on ne saurait oublier ceux qui ont présenté des offrandes de messe et témoigné de leur sympathie. Merci aux filles d'Isabelle pour le délicieux goûter servi à la salle paroissiale. Un merci spécial au Dr Duval pour son grand dévouement. Merci également au Dr Perkins et aux infirmières de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes.

Grand-maman

Femme moderne,
Femme de l'ancien temps
Suivant le cycle
Des saisons et des vents

C'est la lune son calendrier,
Gouttes aux arbres et
Moineaux regroupés,
C'est signe que pluie va continuer.

Pour beaux radis,
Il faut semer le lundi;
Salades aux pissenlits et
premières asperges,
Délices du printemps.

Chaleur d'été et chapeau de paille
La voilà cueillant fraises et framboises,
Soleil couchant, tout en se balançant
Elle admire impatiences et fleurs de France.

Fourche et pelle
Ne lui font pas peur.
À l'heure où les journées raccourcissent
Elle récolte le fruit de ses labeurs.

Maintenant, ce sont: géraniums aux fenêtres,
Pain maison et tartes au citron,
Couverte en laine, boîte de mitaines,
Catalogue de graines de chez Perron.

Grand-maman si pragmatique,
si romantique
À la lueur de la lanterne, petits soupers légers
C'est ensuite l'heure de se bercer
En guettant la fumée des cheminées

Février le temps des crêpes,
Le temps de tenter de nouvelles expériences
Que va-t-on semer?
Fines herbes, persil?

Mais les saisons passent
Notre grand-maman redoute le temps.
Elle vieillit, elle ralentit
Et un matin la flamme s'éteint.

Agnès Champagne

Le besoin des femmes de se valoriser



Maria CHAPUT-ARBEZ

L'auteure détient un certificat en gérontologie et a été directrice adjointe à la Villa Youville de 79 à 84.

COMMENTAIRE

J'ai crû bon aujourd'hui de réfléchir avec vous, femmes d'un certain âge qui êtes à la maison, retraitées ou non, ayant eu un travail à l'extérieur ou tout simplement étant demeurées à la maison toute votre vie, vous qui avez maintenant 40, 50, 60 ans ou plus.

Et je m'adresse surtout à celles qui ont dépassé la quarantaine, qui ont maintenant le temps de penser à elles-mêmes puisque les enfants sont maintenant partis de la maison.

La femme dans la cinquantaine se cherche: en réalité c'est une recherche de ses besoins, ce qu'il lui faut pour les exprimer.

Celle-ci, sans s'en rendre compte, a servi toute sa vie, et son époux et ses enfants. Elle aurait dû demander, elle n'en était pas capable, tellement habituée qu'elle était dans les rôles que la société avait donnés aux femmes. Quand la femme s'aperçoit de tout ceci et qu'elle a dépassé la force de l'âge, dans sa panique et en voulant s'affirmer trop vite, elle devient émotive et trop agressive.

Je pense que cela vient du fait qu'elle veut changer l'homme, son homme, au lieu de se dire tout simplement: «*L'homme, je ne peux le changer, c'est à moi à exprimer ce dont j'ai besoin pour être heureuse, pour m'épanouir.*» Mais ce n'est cependant pas facile de changer qui que ce soit. Et vouloir changer l'homme, c'est peut-être un prétexte.

En plus, si la femme considérée «âgée» reconnaît un jour son besoin intérieur, exemple: faire de la peinture ou apprendre la musique, ça ne va plus avec l'image que la société, l'époux et les enfants ont d'elle; cela crée des conflits: «*Tu perds la tête la vieille, tu te penses une artiste!*»

Et pourquoi pas? Toute femme quel que soit son âge, a le droit d'être elle-même. C'est normal d'être comme ça et de vouloir aller plus loin, même à 60 ans. L'homme a toujours eu ce droit, pas la femme...

Alors arrive la difficulté bien connue des femmes qui ont décidé de concilier vie artistique ou professionnelle et vie familiale: l'impression de ne plus être une mère responsable et dans le cas de la femme de plus de 50 ans, de ne pas être une grand-maman idéale. Elle devient une grand-maman qui passe des heures à la peinture, à pratiquer la musique, à se rendre à des cours — elle oublie la fête de ses petits-enfants, elle n'a pas de gâteaux maison pour les visites du dimanche. Et le sentiment de culpabilité entre... et s'infiltre... et vient s'ajouter aux rides et aux cheveux blancs.

Et elles sont de plus en plus nombreuses ces personnes qui, au beau matin de leur maturité, décident tout à coup de retourner aux études.

Les enfants sont à peu près partis, le mari peu disponible, il faut à tout prix éviter ces deux ennemis redoutables: l'ennui et la dépression. Travailler? Quand on n'a pas ou peu de qualifications... En fait, elle ont besoin de se valoriser, de retrouver leur identité, de se restructurer après avoir pendant vingt ans assuré les repas, élevé les enfants et fait tourner la maison.

Le mari réagi mal, il ne comprend pas que sa femme éprouve le besoin de faire ces études. Alors, éviter la culpabilité...

Motivées et volontaires? Ce n'est pas si facile à cinquante ans de faire face à des professeurs ou employeurs plus jeunes.

Au-delà des tiraillements familiaux, des grincements de dents parfois devant la difficulté de l'entreprise, **pas le moindre regret** ne semble effleurer ces personnes qui, en mal d'identité, ont décidé d'échapper, par l'étude ou un autre travail, à la sclérose de l'esprit. Pas besoin de I.Q. qui crève le plafond. Seulement de la volonté, de l'obstination. Le problème, c'est de trouver **sa** solution!

Les grands-mamans doivent parler entre elles de cette peur de ne pas être une bonne grand-maman *(si elle veulent être elles-mêmes)* car la société ne leur donne aucun soutien dans leur double tâche.

On a beau dire que les temps ont changé, pour la femme âgée, ça n'a pas encore changé!

Elle a grandi avec la peur de soi,
la peur des autres,
la peur de plaire,
la peur de déplaire,
la peur de vieillir,
la peur de mourir...
la peur lui avait appris
tout un comportement
qui est long à désapprendre...

(Le poème: **La peur,** de Mariette Théberge)



Les meilleurs costumes du Bal du gouverneur.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









La réforme municipale ne paie pas

D'accord. Il s'agit bel et bien d'une élection provinciale. Ne venons pas embrouiller les cartes en y introduisant des questions municipales. Après tout, ce ne sont pas des promesses de réformes municipales qui vont faire la différence aux élections du 18 mars!



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Pourtant, il y a de réels problèmes structurels au niveau municipal que seul un gouvernement provincial peut rectifier. Pour la simple raison que les municipalités sont des créations du gouvernement provincial. Et que les élu(e)s municipaux doivent fonctionner à l'intérieur des cadres établis par les lois provinciales.

Prenons l'exemple du système d'évaluation foncière. Le système dont depndent les municipalités et, en partie, les commissions scolaires pour financer leurs opérations. Le système qui est à la base de vos factures annuelles des taxes foncières.

Le système d'évaluation foncière ne tient plus debout. Créé en 1871, il a depuis été rafistolé et chambardé à chaque quelques années. Si bien qu'en 1979, le gouvernement conservateur a décidé que le système ne pouvait plus tolérer une intervention mineure. Il fallait repenser le tout.

La province a donc créé une commission chargée d'étudier de fond en comble le système d'évaluation foncière. Présidée par l'ancien premier ministre Walter Weir, la commission a soumis 172 recommandations en 1982, après deux ans d'audiences publiques et de rencontres avec les municipalités.

Un seul adjectif qualifie les problèmes identifiés dans le système d'évaluation foncière: injuste.

Exemple: les propriétaires dans les anciens quartiers de Winnipeg payent plus que leur part d'impôt fonciers. Une cabane au centre-ville rapporte à la ville autant de taxes qu'un château à Charleswood.

Exemple: un céréaliculteur paye beaucoup plus de taxes foncières qu'un éleveur de bétail qui n'a pas besoin de terrain pour mener son exploitation. Pour la simple raison que les édifices agricoles sont exempts de taxes foncières, tandis que le terrain ne l'est pas.

Exemple: une propriété commerciale ou industrielle à l'extérieur de Winnipeg contribue plus en taxes foncières pour le financement de l'éducation qu'une propriété semblable à Winnipeg. Résultat: les industries s'établissent à Winnipeg plutôt qu'en région rurale.

Le gouvernement provincial était au courant du problème depuis **au moins** 1982. Qu'a-t-il entrepris dans ce dossier? Andy Anstett, le ministre des Affaires municipales l'avait appelé «la question la plus complexe et la plus explosive à l'heure actuelle dans la province» *(La Liberté du 14 décembre 1984)*.

Au niveau des municipalités rurales, rien n'a été fait, d'après John Giesbrecht, préfet de la municipalité rurale de La Broquerie. «Mais lorsque je dis rien,» ajoute-t-il, « je parle seulement au niveau du fonctionnement de la municipalité. Le rapport Weir avait recommandé que tous les édifices soient évalués. Et au rural cela a été fait.»

Mais l'injustice demeure. «Disons que j'élevais des poules et que je réalisais un profit tout en enseignant à plein temps. Si le profit était plus élevé que mon salaire d'enseignant, je ne payerais pas de taxes foncières sur mes édifices.»

Un charivari municipal

«Par contre, poursuit le préfet de La Broquerie, si j'élevais du bétail et tout en étant conducteur d'un bus scolaire et que pour l'année je réalisais un profit de 500$ de l'élevage du bétail et gagnait 7 000$ comme chauffeur d'autobus, je serais obligé de payer des taxes foncières sur mes édifices.»

«Il faut avoir un peu plus d'égalité», renchérit Fernand Bérard, préfet de la municipalité De Salaberry. «Il y a des années où le fermier est taxable, d'autres années où il ne l'est pas. Ça cause toute un charivari. Il faudrait taxer ceux qui sont taxables. Mais il n'y a encore rien d'établi. C'est un mal de tête pour toutes les municipalités.

Au niveau de la ville de Winnipeg, le problème a été temporairement oublié. Puisque la capitale manitobaine a été obligée, par la cour du Banc de la reine, à réévaluer toutes les propriétés d'ici 1987.

Ce qui ne sera pas fait, évidemment. Mais ça deviendra un sujet de contreverse après les élections du 18 mars seulement. Après tout, la réforme municipale en tant que promesse électorale, ce n'est pas rentable.

* * *

POINT à la LIGNE: *Il n'y a rien de surprenant lorsqu'on apprend que certains élus municipaux se présentent aux élections provinciales. Après tout, un Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité de Montcalm, et un Helmut Pankratz, maire du village de Steinbach, ne font que suivre une tradition établie depuis longtemps.*

Même Laurent Desjardins, le ministre ayant le plus de poids au sein du gouvernement Pawley a fait ses premières preuves dans le domaine municipal. Il avait été échevin de l'ancienne ville de Saint-Boniface avant de devenir député.

Ce qui surprend, par contre, c'est qu'une personne carressant le rêve d'une carrière politique, choisirait la deuxième semaine de la campagne électorale provinciale pour annoncer sa plate-forme électorale pour devenir maire de Winnipeg.

Dans une lettre au Winnipeg Free Press, mardi 25, Barry Kohn, (c'est le nom du premier aspirant à se déclarer intéressé au trône du maire Bill de Winnipeg) a voulu partager ses réactions sur le rapport Cherniak, le rapport du comité provincial chargé d'étudier le fonctionnement de la ville de Winnipeg.

En résumé, M. Kohn préférerait le statu quo aux changements proposés par le rapport que tout le monde avait déjà oublié une semaine après sa parution en janvier!

Mauvais timing. Mauvaise question. Si c'était une partie de base-ball, on miserait notre argent sur le maire Bill!

LE 18 MARS VOTEZ !

Le nouveau gouvernement:

—accordera-t-il à la communauté franco-manitobaine l'égalité d'accès et de gestion de ses écoles françaises comme le garantit la Charte canadienne des droits et libertés?

—assurera-t-il la livraison des services en français dans nos communautés?

—amendera-t-il la Partie III de la Loi sur la Ville de Winnipeg pour l'obliger à offrir des services en français à Saint-Boniface, à Saint-Vital et à Saint-Norbert comme le recommande le rapport Cherniak?



SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Ces questions méritent d'être posées lorsque les candidats (es) (ou leurs représentants) se présentent à votre porte!